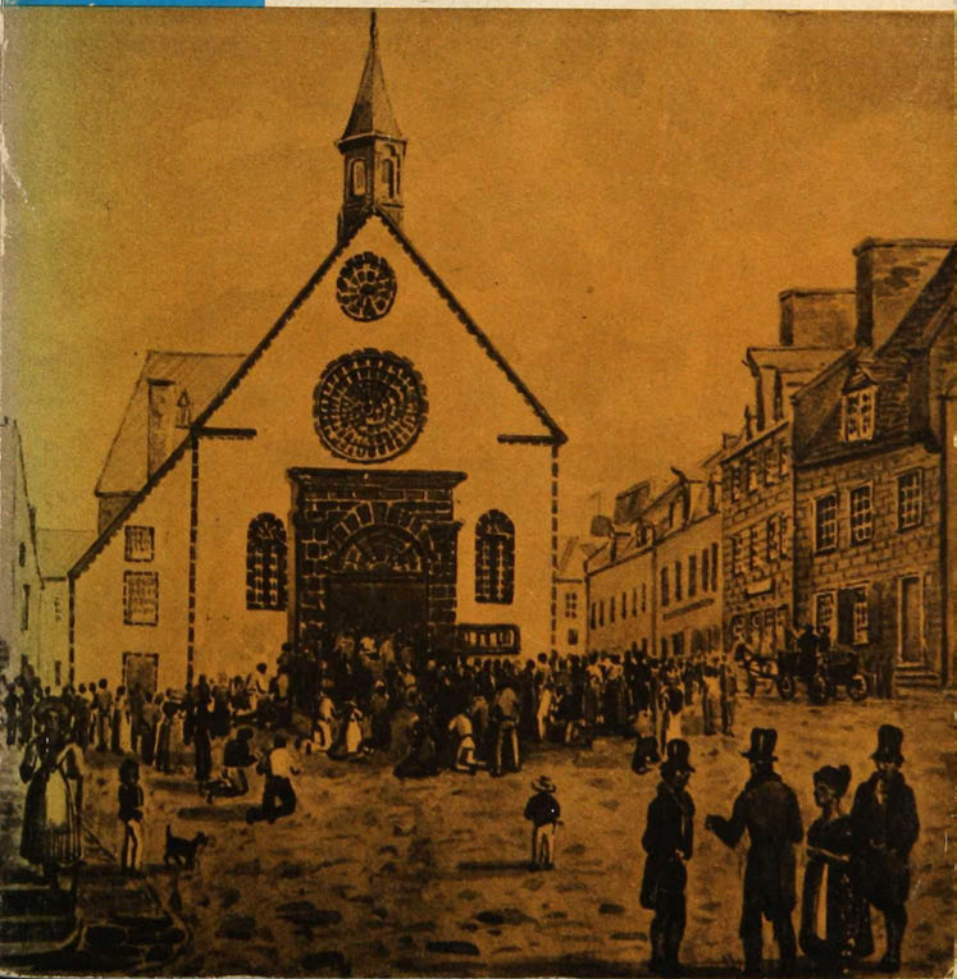


A32A1
C5\15
OFF

NOTRE-DAME- DES-VICTOIRES

À LA PLACE ROYALE DE QUÉBEC

LUC NOPPEN





Bibliothèque Nationale du Québec

2143
1.50

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES

À LA PLACE ROYALE DE QUÉBEC

LUC NOPPEN

DESSINS DE
PIERRE D'ANJOU, ARCHITECTE

SÉRIE ARCHITECTURE

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

1974

En couverture:

L'église de la basse-ville et la place du marché, Québec
Aquarelle de James Pattison Cockburn, vers 1830.

A32A1
CS/IS
OFF

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. le chanoine Jean-Charles Racine, curé de Notre-Dame de Québec, pour son amabilité lors de mes fréquentes visites pour consulter les archives de la paroisse, concernant Notre-Dame-des-Victoires. M. l'abbé Armand Gagné, archiviste de l'archidiocèse de Québec, a droit à ma gratitude pour les précieux renseignements qu'il m'a fournis.

Cette étude doit sa publication à la collaboration précieuse de M. Michel Gaumond, archéologue au ministère des Affaires culturelles. La documentation qu'il a accumulée sur ce sujet, comme sur tant d'autres, constitue une mine de renseignements qu'il rend accessible avec dévouement. À lui et au personnel du bureau de la place Royale, dont M. Jean-Claude Hébert, je suis redevable de l'essentiel de ma documentation. Le travail gigantesque accompli par les chercheurs de ce service peut fournir matière à des dizaines de publications. Ce service de la Direction générale du patrimoine, avec l'Inventaire des oeuvres d'art, devrait servir de point de départ de toute recherche en art du Québec, par la qualité des fonds documentaires et par la disponibilité du personnel affecté aux chercheurs.

Enfin, je suis reconnaissant à M. Albert Giroux, de Saint-Casimir, de l'aide qu'il a accordée au Groupe de recherche en art du Québec de l'université Laval. Ma surprise a été grande de découvrir que Raphaël Giroux, son ancêtre, fut l'auteur du décor intérieur toujours en place à Notre-Dame-des-Victoires. Tant il est vrai que le dernier mot n'a pas encore été dit sur cette famille de maîtres-d'oeuvre de notre architecture religieuse.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'initiative du Service de l'information du ministère des Affaires culturelles.

Quant à moi, j'en suis à mon troisième ouvrage publié dans la collection *Civilisation du Québec*. Loin de vouloir monopoliser ce véhicule exceptionnel, j'invite au contraire les auteurs à soumettre leurs textes pour que cette collection puisse atteindre les objectifs qu'on lui a fixés: faire connaître et diffuser les résultats de recherches sur notre patrimoine culturel, au moyen de volumes de format pratique et à des prix modiques.

NOTE:

Les divers vocables de Notre-Dame-des-Victoires.

La chapelle construite à la basse ville fut dédiée, lors de la pose de la première pierre, à l'*Enfant-Jésus*, également patron du Séminaire dont relevaient la paroisse de Québec et sa desserte.

En 1690, l'église prit le vocable de *Notre-Dame-de-la-Victoire*, par suite de la déroute de l'amiral Phipps qui assiégeait Québec.

En 1711, après le naufrage sur le Saint-Laurent de la flotte anglaise commandée par l'amiral Walker, l'église fut rebaptisée *Notre-Dame-des-Victoires*, pour commémorer ces deux victoires successives.

Succursale de la paroisse Notre-Dame, l'église de la basse ville ne devint église paroissiale que le 23 décembre 1944, date de son érection canonique.

Afin d'éviter toute confusion, nous nous limiterons, dans le cadre de cette étude, à présenter l'édifice sous son vocable de Notre-Dame-des-Victoires ou église de la basse ville, quelle que soit l'époque à laquelle nous nous référerons.

AVANT-PROPOS

L'histoire architecturale de Notre-Dame-des-Victoires est demeuré assez obscure jusqu'à nos jours. Une plaque commémorative indique bien que la première pierre en fut posée en 1688, mais l'on s'aperçoit, en visitant l'édifice, que l'ensemble fut repris plusieurs fois.

On comprend que dans un édifice de cet âge les générations précédentes ne se soient pas attardées sur la relative jeunesse de la façade actuelle et du décor intérieur. Cependant, au moment où se fait l'histoire de l'art ancien du Québec, il importe d'identifier exactement l'apport de chacune des époques du passé à l'ensemble du patrimoine culturel. Ces connaissances nouvelles devraient permettre, outre la sauvegarde de l'édifice ancien tel que les siècles l'ont modelé, de mieux apprécier ce monument dont plusieurs parties peuvent paraître disgracieuses par rapport à l'image, quelque fois fausse, que l'on a pu se faire de notre toute première architecture religieuse.

Le présent ouvrage se divise en deux parties: 1- guide touristique de l'extérieur et de l'intérieur de l'église, à l'usage du profane aussi bien que du spécialiste; 2- étude poussée du monument à laquelle peut se référer le spécialiste en guise de complément d'information.

Cette double présentation permettra, j'ose l'espérer, d'intéresser un public très varié au monument principal de la place Royale, au-delà de tout attachement romantique aux oeuvres du passé. L'appréciation d'une oeuvre peut en effet se faire selon deux critères forts différents bien que complémentaires: la sensibilité et la connaissance. L'acquisition de connaissances nouvelles n'est pas incompatible avec l'attachement sentimental qu'on peut avoir pour un monument ancien. Toutefois cette seule façon d'aborder le sujet peut s'avérer restrictive parce qu'elle s'inspire trop souvent d'un arrière-plan culturel rigide.

S'il est difficile de faire aimer une oeuvre, il est néanmoins possible de la faire apprécier en la situant dans son contexte en en faisant ressortir l'intérêt et l'originalité de conception.

Luc Noppen

Professeur d'art ancien du Québec

Responsable du groupe de recherche en art du Québec.

Université Laval.

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES EN 1834

«Notre-Dame-des-Victoires est la seule église de la basse ville appartenant aux habitants français. Située sur la place du Marché, unie et massive à l'intérieur comme à l'extérieur, elle possède ses titres d'ancienneté, ayant été construite et utilisée comme église dès 1690. Cette année-là, la grande joie causée par la défaite de Sir William Phipps qui voulait conquérir la ville, amena l'institution de la fête de Notre-Dame-de-la-Victoire, que l'on devait célébrer dans l'église le 7 octobre, jour où la première nouvelle de l'arrivée des Anglais fut connue. On dit qu'à cette occasion, M. de la Colombière, archidiacre, prêcha éloquemment. Après le naufrage de la flotte anglaise en 1711, considéré par la population comme une seconde victoire et rien de moins qu'une intervention miraculeuse en leur faveur, l'église reçut le nom de Notre-Dame-des-Victoires afin de commémorer les deux événements en même temps. Le même prédicateur, M. de la Colombière, selon notre manuscrit français, a prêché à nouveau un sermon éloquent «qui fut écouté par les auditeurs avec grande joie».

Cette église fut également détruite par le feu des batteries de la Pointe-Lévis en 1759. On dit qu'elle contenait à ce moment-là un tableau représentant une ville en flammes, portant une inscription disant que «en l'an 1711, lorsque l'amiral Walker et le général Hill menaçaient d'assiéger Québec, une des religieuses prédit que l'église et la basse ville seraient détruites par les Anglais lors d'une conflagration avant 1760». Dans quelle mesure cette tradition s'appuie-t-elle sur des faits? Nous n'en savons rien, mais il semblerait que l'inscription rédigée dans ces termes aurait été inscrite sur le tableau après que la prophétie se fût accomplie. L'histoire semble cependant être attestée et avoir eu une impression considérable sur l'imagination des contemporains. Notre manuscrit français mentionne la joie des habitants lors de l'échec de la tentative de 1711, mais ne contient aucune allusion à la supposée prédiction.»

Extrait de: A. HAWKINS, *New Picture of Québec*, Québec, 1834, p. 228-229. (traduction de l'auteur)

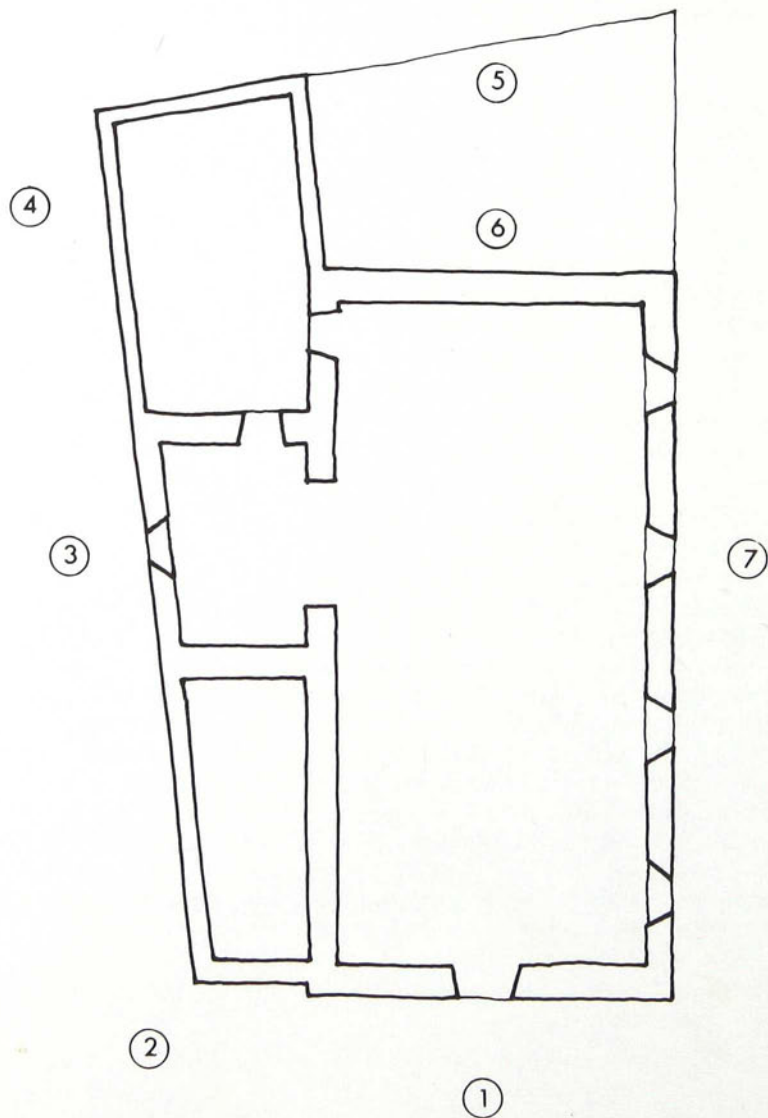


Fig. 1. Visite de l'extérieur.

I — GUIDE

A. VISITE DE L'EXTÉRIEUR (fig. 1)

Partant de la façade, contourner l'édifice par la ruelle Sainte-Geneviève, longer le chevet en empruntant la rue Sous-le-Fort à droite, puis revenir vers la place Royale par la rue Notre-Dame en longeant le long-pan de la nef.

1. La façade.

La première façade de Notre-Dame-des-Victoires (1689) était formée d'une cloison temporaire, fermant la nef non encore achevée. Ce n'est qu'après l'acquisition de deux terrains appartenant à des particuliers que les architectes purent avancer les murs de la nef vers la place Royale. Cette première façade était composée d'un mur percé d'une porte et d'un pignon orné d'un oeil-de-boeuf ou oculus (fig. 2).

Ce n'est qu'en 1723 que la première façade définitive fut construite. Assez simple, cette façade due à l'architecte Jean Maillou comportait néanmoins des éléments décoratifs intéressants: portail orné, niches et oculus (fig. 3).

Après la Conquête en 1759, la façade fut reconstruite, sensiblement selon les mêmes plans que ceux de 1723. En 1816, François Baillaigé, architecte de Québec, la remodela, lui donnant à peu près l'aspect qu'elle présente aujourd'hui (fig. 4). Les niches furent remplacées par des fenêtres de part et d'autre du portail, la niche du haut fut remplacée par un second oculus et le pignon, abaissé. La différence qu'on remarque entre les matériaux utilisés au faite du pignon provient des travaux de 1816. C'est également à cette époque que le clocher fut transporté en façade; il se trouvait jusque-là par-dessus la toiture du chœur.

Le clocher actuel date de 1861 (fig. 5), année où la toiture fut entièrement refaite. Cette année-là, le parvis fut entouré d'une clôture en fonte fichée dans un muret de pierres de taille (photo 1).

En 1967, nouvelle restauration de la façade. On la décape de son crépi, on lui retire la clôture du XIX^e siècle et on refait à neuf le portail et les vantaux de même que le perron (photo 2).

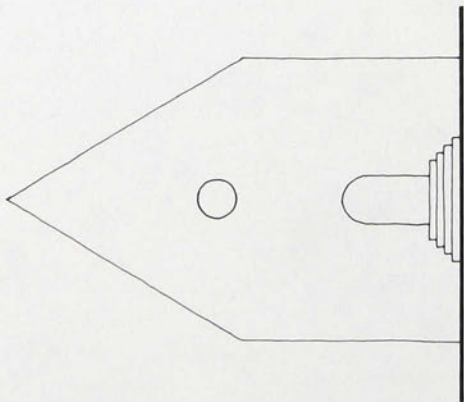


Fig. 2. Façade temporaire en 1688.

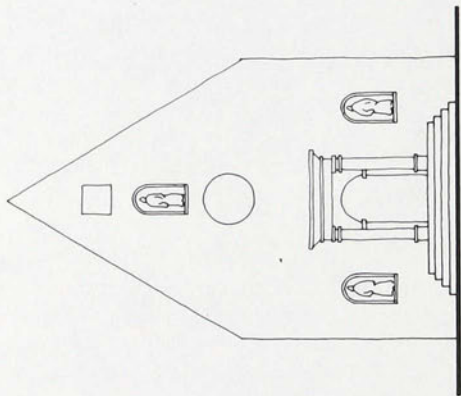


Fig. 3. Façade construite en 1723 par Jean Mailloü, architecte.

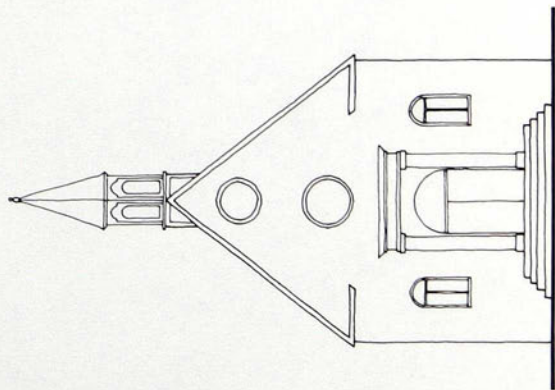


Fig. 4: Façade de 1816. François Balllaïrgé, architecte.

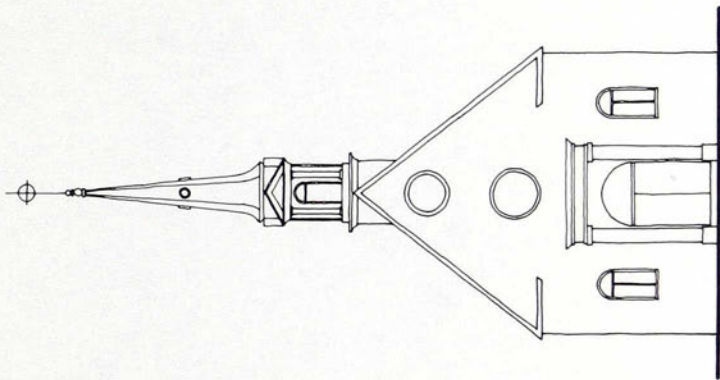


Fig. 5. Dessin de la façade après la construction du clocher en 1861.



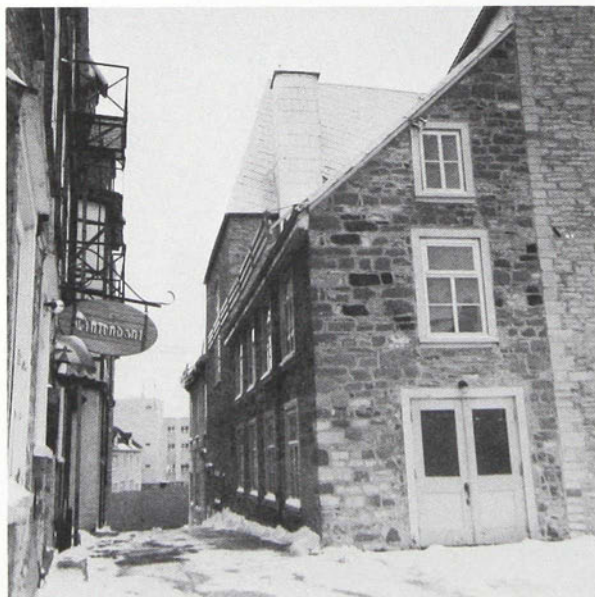
1. Façade vers 1875. Photographie de Louis-Prudent Vallée.



2. Vue de la façade actuelle.

2. La petite maison du bedeau (sacristain) (photo 3)

Construite à un seul étage en 1696, cette annexe fut reconstruite à deux étages en 1721, afin que la cheminée dépasse la hauteur du toit de l'église, pour éviter les risques d'incendie. Lors de la construction du portail en 1723, la maison fut allongée quelque peu pour en aligner la façade sur la place Royale avec celle de l'église. Incendiée en 1759 en même temps que l'église, la maison du bedeau fut d'abord reconstruite dans son état original, avant d'être exhaussée avec toiture en appentis dans le prolongement de la pente du toit de l'église. Cette maison est aujourd'hui désaffectée.



3. Ruelle Sainte-Geneviève et maison du sacristain.

3. La chapelle Sainte-Geneviève (photo 4)

Prévue dès 1688, cette chapelle ne fut construite qu'en 1724. En effet, lors de la pose de la première pierre en 1688, on posa également celle de la chapelle, dont on se borna à construire, cette année-là, la seule

arcade d'entrée. Celle-ci fut fermée par une cloison temporaire jusqu'en 1724, année où le sieur Gratis, maître-maçon, obtint le contrat de construction de la chapelle, érigée grâce à un legs du sieur Fornel, marchand et habitant de la place Royale.

4. La sacristie

Construite en 1733 d'après les plans de Jean Maillou, cette sacristie s'élevait sur le terrain vendu à la fabrique en 1700 par François Allaire. Elle n'occupait pas tout le terrain, un couloir ayant été aménagé entre l'édifice et la chapelle Sainte-Geneviève pour assurer l'éclairage du chœur par une fenêtre.

La sacristie fut reconstruite en 1762 par Jean Baillairgé à ses frais, à la condition qu'il pût en occuper la cave et le rez-de-chaussée pendant une période de 5 ans.

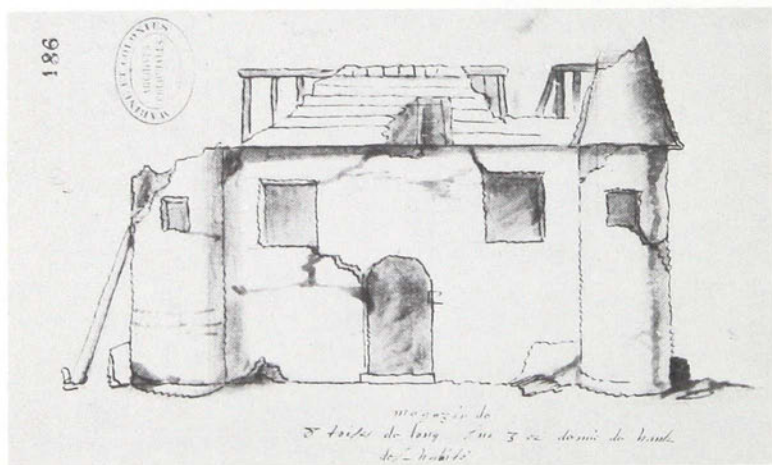
L'édifice actuel date de 1873 et il est l'oeuvre de Louis Amiot, architecte de Québec.



4. Chapelle Sainte-Geneviève vue de la ruelle.

5. Les terrains vagues derrière le chevet, rue Sous-le-Fort.

Les deux terrains (un seul aujourd'hui) faisaient partie, à l'origine, de la même concession que le terrain de la sacristie. C'est François des Carreaux qui en fut le premier propriétaire en 1682. Le premier fut occupé par une petite sacristie, construite en 1707 par l'architecte Janson dit Lapalme; le second, faisant l'angle des rues Sous-le-Fort et Notre-Dame, était l'emplacement de la maison de la veuve Pinaud. Cette maison était contenue dans la tourelle d'angle du Vieux Magasin du roi, érigé en 1624 par Champlain (photo 5).



5. Vieux Magasin du Roi en 1681, avant sa destruction par le feu.

6. Le chevet (photo 6)

Les deux maisons, intégralement reconstruites à la fin du XIX^e siècle, ont été démolies pour dégager la muraille du chevet. Avant les travaux récents de restauration, cette muraille imposante comportait deux portes pratiquées dans le retable; elles donnaient dans les maisons où un couloir menait à la petite sacristie, puis à la nouvelle sacristie.

Ce mur érigé en pignon, contrastant fortement avec les chevets en hémicycle courants dans l'architecture religieuse, témoigne de l'effort de nos premiers architectes pour s'adapter à un contexte urbain.

7. Le flanc ouest longeant la rue Notre-Dame.

Cette muraille fut élevée sur les fondations et avec les matériaux récupérés du Vieux Magasin du roi. En 1688, elle s'arrêtait à la troisième fenêtre et dix pieds plus loin en 1689. Ce n'est qu'en 1723 que la longueur actuelle fut atteinte, lors de la construction du portail. La quatrième fenêtre, la dernière vers la place, ne fut pratiquée qu'en 1816, au cours d'importants travaux de reconstruction. La hauteur de ce mur latéral et celle des fenêtres, dont le module fut emprunté à l'église des Jésuites, témoignent du caractère de l'édifice. À l'époque, il fallait en effet aller chercher la lumière par-dessus les toitures des bâtiments voisins. Ceux-ci ayant aujourd'hui cédé le pas à des immeubles hors échelle et beaucoup trop élevés il ne nous est guère possible d'apprécier la justesse des vues de l'architecte de 1688, Claude Baillif. Celui-ci, notons-le, fut également l'architecte de la cathédrale de Québec en 1684, du Palais épiscopal en 1692 et de plusieurs maisons de la place Royale.

En ligne avec ce mur, quelques pieds devant la façade actuelle, se trouvent, sous le pavage revêtu de la place, les vestiges de la seconde tour du Vieux Magasin du roi.



6. Chevet et long-pan donnant rue Notre-Dame.

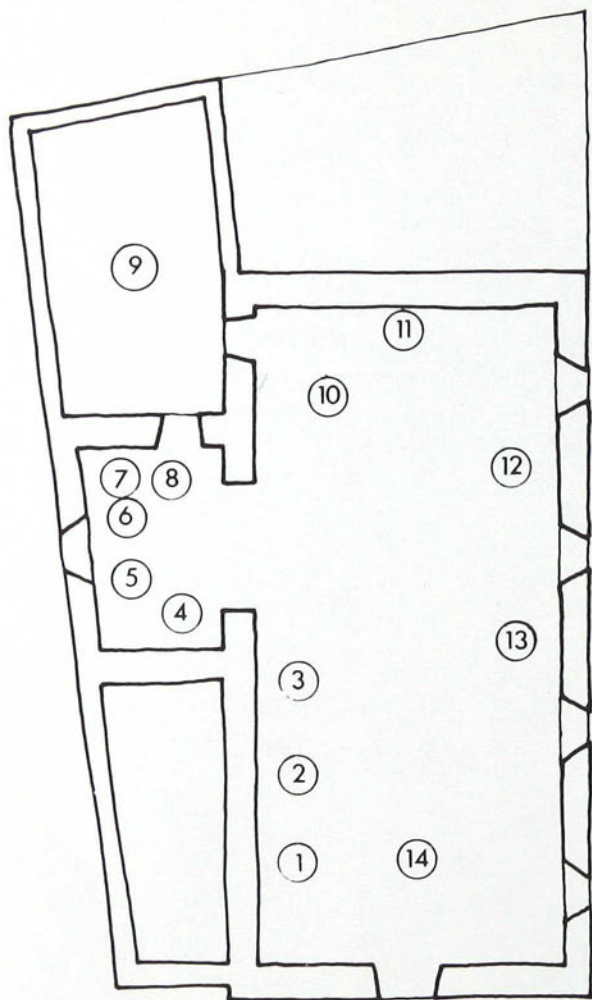


Fig. 6. Visite de l'intérieur.

B. VISITE DE L'INTÉRIEUR (fig. 6)

Pénétrant dans l'édifice par la façade on peut longer le mur gauche de la nef, entrer dans la chapelle Sainte-Geneviève, se diriger vers le retable puis revenir vers l'arrière en s'arrêtant devant les oeuvres d'art qui ornent le mur ouest.

1. Saint François d'Assise (photo 7)

Ce tableau est une copie d'une toile conservée au monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il a été peint en 1871 pour Notre-Dame-des-Victoires par Eugène Hamel, peintre de Québec. Le tableau de



7. *Saint-François d'Assise* d'Eugène Hamel.



8. *L'Annonciation*, tableau peint par Wolff en 1765.



9. Gravure française sur le thème de l'Annonciation.

l'Hôtel-Dieu est arrivé au Québec vers 1820, provenant probablement de la collection Soult au Musée espagnol du Louvre. Il s'agit d'une oeuvre de Francisco Zurbaran, ou du moins d'une bonne copie.

2. L'Annonciation (photo 8)

Ce tableau est de Louis-Augustin Wolff, peintre d'origine allemande, venu au Québec avec l'armée anglaise. L'oeuvre devait probablement remplacer un des tableaux anciens de l'église, détruits dans l'incendie de 1759. Wolff aurait également travaillé à d'autres tableaux de l'église de la basse ville en 1765-1766, tout juste après la reconstruction. Nous connaissons de lui un autre grand tableau, un ex-voto conservé à l'église de Sainte-Famille dans l'île d'Orléans (1766).

(Russel Harper, *Early painters and engravers in Canada*, Toronto, Un. Press, 1970, p. 337).

Ce tableau fut exécuté d'après la gravure d'une oeuvre du peintre français Lemoine (photo 9). Les archives du monastère des Ursulines conservent un exemplaire de cette gravure. On y trouve aussi une autre gravure du même peintre sur le même sujet, qui servit à l'abbé Aide-Créqui pour l'exécution de son *Annonciation*, à l'église de l'Islet-sur-Mer, en 1776.

3. Ex-voto de L'Aimable Marthe (photo 10)

Ce tableau, portant l'inscription *Ex-voto L'Aimable Marthe commandé par le capitaine Maurice Simonin, 1747*, fait partie d'un art particulier au Régime français: la peinture votive. Ces oeuvres étaient exposées dans les églises à la suite d'un voeu exaucé, comme c'est le cas du présent tableau. En effet, le capitaine Simonin fit peindre ce tableau pour commémorer le péril qu'avait couru son navire, *L'aimable Marthe*, sauvé par l'intervention de la Vierge.

Plusieurs ex-votos marins nous sont parvenus du Régime français, dont ceux du musée de Sainte-Anne-de-Beaupré. Notre-Dame-des-Victoires possédait au moins deux autres tableaux du genre, mentionnés dans les inventaires de 1742 et 1751: «un tableau de voeux par Mr. Paupret, cadre unie, un idem de voeux par Mr. Richard, cadre unie».

L'ex-voto de L'Aimable Marthe a été attribué à Paul Beaucourt par Gérard Morisset.



10. Ex-Voto de *L'Aimable-Marthe*, daté de 1747.



11. *La Crucifixion* d'Eugène Hamel.

4. La Crucifixion (photo 11)

Ce petit tableau est d'Eugène Hamel, d'après une gravure de l'oeuvre d'Antoon Van Dyck. Une première copie de ce tableau, importée au Québec en 1817, orne encore aujourd'hui l'église Saint-Roch de Québec. Fort populaire, cette composition a été reprise par de nombreux peintres avant Eugène Hamel; Antoine Plamondon, Joseph Légaré et Théophile Hamel en ont laissé des copies dans plusieurs paroisses.

5. Sainte Geneviève (photo 12)

Tableau peint d'après une gravure par Théophile Hamel en 1865. Il s'agit de *Sainte-Geneviève filant sa quenouille, entourée de moutons*.

«QUÉBEC. — Nous lisons dans le *Courrier du Canada* de lundi.

Hier, à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, a été célébrée en grande pompe la fête annuelle de Ste-Geneviève. Le soir, Sa Grandeur Mgr L'Archevêque a béni solennellement un magnifique tableau représentant l'illustre patronne de notre ancienne mère-patrie et de la Nouvelle-France.

Les citoyens de la Basse-Ville doivent à la générosité de Madame Théophile Hamel cette oeuvre d'art qui sera pour leur vénéré sanctuaire une splendide décoration. Notre célèbre et regretté artiste, M. Théophile Hamel en est l'auteur.

Il suffit de nommer son nom pour faire l'éloge de l'ouvrage».

La Minerve, 8 janvier 1874, p. 2.

Cette version du thème de sainte Geneviève gardant ses moutons en filant sa quenouille est probablement inspirée du tableau peint en 1636 pour l'église Saint-Séverin, à Paris, par Philippe de Champaigne. Cette oeuvre se trouve actuellement au Musée de Bruxelles.

(Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, P.U.F., 1958, Tome III, p. 566).

6. Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers (Photo 13)

Ce tableau illustre une des scènes de la Passion du Christ. L'inventaire de 1742 signale la présence dans l'église d'«un grand tableau sur cadre doré, représentant Notre-Seigneur dans le Jardin des Oliviers». Toutefois, même si l'on admettait qu'il s'agisse d'une oeuvre ancienne, elle a dû subir de nombreuses restaurations, souvent malhabiles.

7. Sainte Geneviève (photo 14)

Tableau au-dessus de l'autel de la chapelle Sainte-Geneviève, attribué, sans doute à tort, à Van Loo.



12. *Sainte Geneviève*, oeuvre de Théophile Hamel, 1865.



13. *Jésus au Jardin des Oliviers*, oeuvre anonyme.



14. *Sainte Geneviève*, tableau anonyme du XVII^e ou XVIII^e siècle.

«Dans la chapelle attenante, dédiée à sainte Geneviève, se trouve quatre tableaux dont deux très intéressants, l'un représente sainte Geneviève et l'autre l'Annonciation (aujourd'hui dans la nef). Le premier surmonte l'autel dédié à Sainte-Geneviève. M. Carter attribue ce tableau à Van Loo, et il donne les preuves par des rapprochements qu'il a fait de ce tableau avec celui de la Sainte-Famille, du même auteur, et qui se trouvait à l'Université Laval (Musée du Séminaire de Québec). Ce tableau est en très mauvais état».

L'Action Sociale, 26 février 1910).

Ce tableau dont on signalait déjà l'état délabré en 1888 a été restauré par Claude Picher et Denys Morisset en 1959.

Née vers 422 à Nanterre, Geneviève défendit Paris contre les Huns d'Attila. À la suite d'une confusion avec la légende de sainte Marguerite, sainte Geneviève de Paris fut déguisée en bergère gardant ses moutons, quenouille en main. Ce thème servit surtout pour illustrer la défense héroïque des villes, comme ce fut le cas à Québec lors du siège de Phipps.

La version représentant la sainte gardant ses moutons et tenant un livre à la main, est inspirée du tableau de Charles Eisen (XVIII^e siècle), conservé à l'église Saint-Médard de Paris.

(Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, P.U.F., 1958, tome III, page 566).

Le Musée du Québec vient d'acquérir un tableau identique provenant de la collection de l'Ancienne-Lorette.

8. L'autel de la chapelle Sainte-Geneviève (photo 15)

Le tabernacle de l'autel est une oeuvre du XVIII^e siècle, probablement de l'un des sculpteurs de la famille Levasseur. Il est probable que cette oeuvre ait été réalisée peu après la construction de la chapelle en 1724, soit en même temps que le retable ancien, aujourd'hui disparu. Sur la porte du tabernacle, est sculpté un Enfant Jésus tenant la croix. Sur les panneaux se retrouvent, à gauche, l'ange de l'Annonciation et à droite, la Vierge agenouillée. Assez curieusement, une photographie ancienne présente le même tabernacle avec une scène différente, soit la Vierge allongée. Ce changement des panneaux sculptés date sans doute de la restauration de 1888, alors qu'on redécora l'autel. Les deux anges aujourd'hui placés au-dessus du maître-autel figuraient jusque-là sur l'autel Sainte-Geneviève.



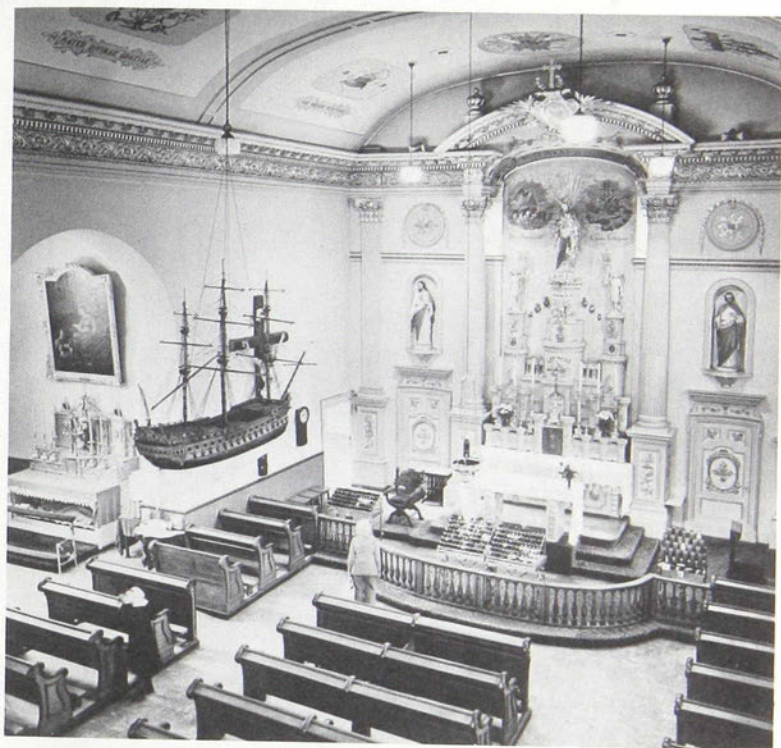
15. Tabernacle de la chapelle Sainte-Geneviève, attribué aux sculpteurs Levasseur, vers 1730.

9. Le trésor

Le trésor comprend plusieurs pièces d'orfèvrerie intéressantes qui ne sont pas encore installées dans un présentoir. On peut néanmoins, sur demande, les admirer à la sacristie. Elles comptent entre autres:

- un encensoir de François Ranvoyze (XVIII^e siècle)
- un calice de Laurent Amiot (XIX^e siècle)
- un calice de François Sasseville (XIX^e siècle)
- une boîte à lunules de Pierre Lespérance (XIX^e siècle)

Les principales pièces façonnées pour l'église de la basse ville sont conservées à la cathédrale Notre-Dame de Québec.



16. Retable et maître-autel.

10. Le retable (photo 16)

Cette oeuvre a été exécutée par Raphaël Giroux, architecte et sculpteur de Québec, de 1854 à 1857. Il a remplacé un retable de Pierre-Noël Levasseur, sculpteur, et de Dubois, menuisier (1725-1730).

Les deux portes latérales donnaient naguère dans la petite sacristie construite dès 1707 à l'arrière de l'église. Ces portes ont été murées, les maisons adossées au chevet ayant été démolies.

Les statues du Sacré-Coeur (gauche) et de saint Joseph (droite) sont de Louis Jobin, statuaire de Québec, et datent de 1878. Les niches sont récentes; les statues étaient posées sur des consoles.

Avant la Conquête, le retable s'ornait d'un «tableau représentant Notre-Dame-de-la-Victoire remporté des Anglais, sur un cadre vernye, les coin doré». La tradition orale rapportée dans les premiers guides anglais de Québec, fait mention d'un tableau illustrant la ville en flammes; ce tableau aurait été composé suivant la prophétie d'une religieuse.

11. Le maître-autel

«Monseigneur l'Archevêque a fait, hier, à l'église de Notre-Dame-des-Victoires de la basse-ville, la bénédiction d'un nouveau tabernacle qui remplace celui qui avait été endommagé par l'incendie du 20 avril de l'année dernière. Ce tabernacle est d'un style tout nouveau et qui semble bien convenir à la pieuse église à laquelle il a été destiné. C'est M. David Ouellet, architecte de cette ville, qui l'a exécuté sous l'habile direction de M. Beudet, du Séminaire de Québec. La dorure a été faite à la maison Alméras.

Trois statues magnifiques ont été aussi bénites en cette circonstance. La statue de la Sainte-Vierge qui domine le tabernacle a été importée par M. S. Hardy, et elle est due à la générosité d'un prêtre qui veut garder l'incognito. Les statues du Sacré Coeur et de Saint Joseph sont l'oeuvre de M. L. Jobin, statuaire de cette ville.

Le ciel dans lequel la statue de la Vierge semble apparaître au milieu des nuages a été peint par notre artiste connu M. Tardivel.

Nos félicitations aux citoyens de la basse ville pour tous les embellissements dont leur piété a doté ce sanctuaire si antique et si vénérable.»

(Le Journal de Québec, 14 janvier 1878, p. 2).

Le premier tabernacle de Notre-Dame-des-Victoires fut acheté des Ursulines en 1694, après l'incendie de leur chapelle. Cette oeuvre, probablement importée de France, a été conservée dans l'église jusqu'à son remplacement par l'autel actuel. Il n'est pas impossible que les deux anges et quelques ornements aient été récupérés de l'autel ancien.

12. Élévation de la croix (photo 17)

Ce tableau, tout comme la *Montée au Calvaire*, provient de la collection Desjardins. En 1816 et 1821, l'abbé Louis-Philippe Desjardins expédie de Paris une collection de près de deux cents tableaux que son frère, Louis-Joseph, distribue dans les paroisses du Québec. Toutes ces oeuvres avaient été confisquées lors de la Révolution française. Or la



17. *L'élévation de la Croix*, copie anonyme d'après Rubens.

paroisse Notre-Dame de Québec décida en 1817 d'en acquérir quelques-unes. Il fut ensuite résolu que *l'Élévation de la Croix* et *la Montée au Calvaire* seraient placées dans l'église de la basse ville.

Endommagés, ces tableaux devaient subir des restaurations. François Baillaigé fut chargé de les remettre en état et de voiler quelque peu la nudité des personnages. En 1834, Joseph Légaré y fit des retouches et finalement, en 1851, le même peintre intervint avec une vigueur telle qu'il est désormais difficile de distinguer l'oeuvre originale sous les repeints successifs et excessifs.

Ce tableau n'est en fait qu'une bonne copie de *l'Élévation de la Croix* de Rubens auquel on l'attribua hâtivement. L'original se trouve à la cathédrale d'Anvers. Probablement exécuté d'après une gravure, la copie de Notre-Dame-des-Victoires résume cependant l'iconographie exposée dans le tryptique anversois.

Cette oeuvre mériterait une restauration soignée, qui révélerait sans aucun doute une qualité d'exécution largement supérieure à ce qui est aujourd'hui visible.

(Gérard Morisset, «La Collection Desjardins, un brelan de tableaux» dans *Le Canada Français*, sept. 1933).

13. La montée au Calvaire (photo 18)

Provenant de la collection Desjardins, ce tableau a été attribué hâtivement à Boyermans, peintre flamand du siècle de Rubens. En fait, il s'agit d'une oeuvre anonyme exécutée d'après une gravure de Huret, et faisant partie d'une suite de vingt-quatre compositions illustrant la Passion (1664). La similitude entre la gravure et le tableau est assez réussie. (photo 19).

C'est François Baillairgé qui agrandit le tableau original venu de France en 1817, afin de lui donner des dimensions semblables à celles de *l'Élévation de la croix*.

«Avoir fait à neuf au dernier (Sauveur entraîné et garotté) des allonges d'un pied à chaque extrémité, continuant les groupes de figures, d'Architecture, de fond etc . . . (ANTQ, Carton 23, no 304)»

Ici également, Joseph Légaré, en 1834 et 1854, modifie audacieusement l'oeuvre originale dont il reste bien peu.

(Gérard Morisset, «La Collection Desjardins, un brelan de tableau» dans *Le Canada français*, sept. 1933).

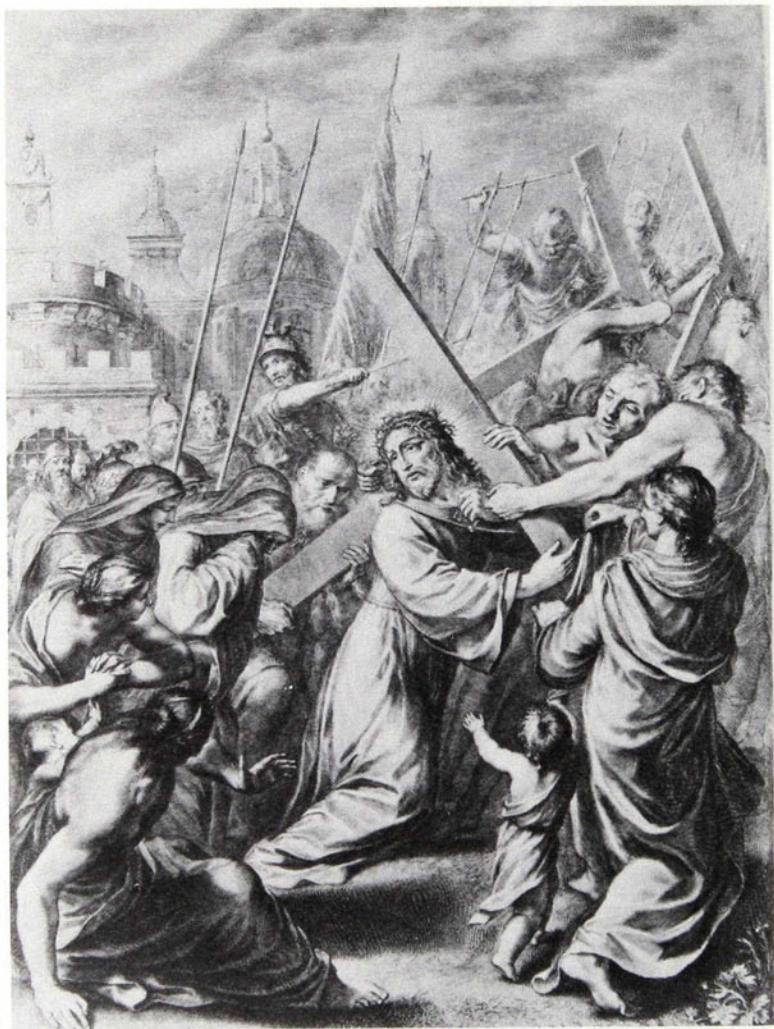
14. Vaisseau historique

«Le vaisseau suspendu à la voûte de cette église servit probablement de modèle à la construction du *Brezé*, navire qui vint au Canada en 1664, à bord duquel se trouvait le Marquis de Tracy et quatre compagnies du Régiment de Carignan.

Ce vaisseau-modèle fut placé en ex-voto par le Marquis de Tracy dans la voûte de la cathédrale. Il y demeura jusqu'au siège de Québec en 1759, alors qu'il s'effondra avec la voûte en flammes. Il fut retrouvé dans les ruines, fort endommagé, puis conservé précieusement par le Séminaire de Québec et l'université Laval jusqu'en septembre 1954. Il fut alors restauré et remis à neuf par la Société historique de Québec et suspendu en ex-voto à la voûte de Notre-Dame-des-Victoires le 9 septembre 1955.» (Texte de la Société historique de Québec, affiché dans l'église.)



18. *La Montée au Calvaire*, copie anonyme d'une gravure de Grégoire Huret.



19. *La Montée au Calvaire*, gravure de Grégoire Huret (1664).

II— ÉTUDE DE L'ÉGLISE

A. LE RÉGIME FRANÇAIS

CHAPITRE 1

Emplacement

La place Royale et, en particulier, Notre-Dame-des-Victoires, occupent l'emplacement du premier établissement de Québec. La pointe rocheuse qui s'avancait dans le détroit du Saint-Laurent au pied du promontoire imposant du cap Diamant, fut choisie en 1608 par Samuel de Champlain pour y construire son «Abitation».

Ce premier établissement, destiné autant à la défense qu'au logement des hommes, nous est connu par un dessin gravé d'après la description qu'en donna le fondateur de Québec dans son journal (photo 20). Il s'agissait d'une construction en bois comportant un magasin et plusieurs corps de logis entourés de fossés et d'une enceinte sommaire.

En 1623, soit à peine quinze ans après son érection, «l'Abitation de Québec» menaçait ruine et dut être remplacée:

«Reconnaissant la décadence, en qui s'allait réduire notre habitation, nous avons résolu d'en faire une nouvelle: pour le plus abrégé je fis le plan d'un nouveau bâtiment, abbatant tout le vieux, fors le magasin, et en suite d'icelui faire les autres corps de logis de dix-huit toises, avec deux ailes de dix toises de chaque côté et quatre petites tours aux quatre coins du logement et un ravelin devant l'habitation, commençant sur la rivière entouré le tout de fosses et pont levis . . .»¹

Ce plan d'un bâtiment à quatre tours d'angle et formant cour carrée ne fut réalisé qu'à moitié².

Lors de son retour de France en 1626, Champlain note en effet: «Ainsi je donnai l'ordre à faire couvrir la moitié de l'habitation que j'avais fait commencer en premier . . .»³ En 1635, année de la mort de Champlain, Jean Bourdon, nouvellement arrivé au pays, dresse les plans de l'habitation (photo 21) et du château Saint-Louis qui la surplombe⁴. Ce premier document indique peu de progrès dans les travaux, sauf pour ce qui est de l'enceinte ou de la palissade. Dès 1620, Champlain avait cependant

entrepris la construction du fort Saint-Louis qui était achevé en 1629 lors de la prise de Québec par les frères Kirke. Dès son arrivée, M. de Montmagny, le nouveau gouverneur, reconstruit le fort Saint-Louis et relègue l'ancienne habitation au rang de magasin du roi. Le jardin devient rapidement le marché de la basse ville, suite au lotissement des terrains avoisinants. «La plateforme où est le canon»⁵, comprise dans l'habitation de Champlain, est conservée et reste pendant plusieurs années la seule défense de la basse ville (photo 22).

Peu à peu abandonné, l'emplacement du Vieux Magasin est cité dans un mémoire adressé au roi en 1681, «touchant une place dans la basse-ville de Québec pour y bâtir une chapelle qui doit servir d'aide à la paroisse»⁶. À la dépêche de Mgr de Laval, évêque de Québec, est joint un dessin sommaire (photo 5), illustrant l'état pitoyable de l'édifice. Le 4 août 1682, la ville basse est rasée par le feu. Dès lors, l'évêque semble croire qu'il n'y aura pas grande opposition à ses projets d'utilisation des terrains qu'il convoite, d'autant que la superficie totale du Vieux Magasin et de la cour intérieure suffirait, selon lui, à la construction d'une chapelle et d'un nouveau magasin du roi⁷. Aussi, le 20 octobre 1683, M. de la Barre, gouverneur, et M. de Meulles, intendant, concèdent à l'évêque, sur ordre du roi, daté du 10 mai 1682⁸, une partie de l'emplacement du Vieux Magasin pour y construire une chapelle et un presbytère. Les archives du Séminaire de Québec conservent un plan d'arpentage (photo 23) des terrains concédés, dressé le 20 octobre 1683. La partie de gauche devait être occupée par la chapelle et le presbytère, tandis que celle de droite demeurait propriété du Séminaire. Un extrait de la carte de l'ingénieur Robert de Villeneuve, dressée en 1685, indique le projet d'implantation de la chapelle (photo 24). L'édifice projeté⁹ aurait eu façade rue Notre-Dame, avec chevet en hémicycle à proximité de la plate-forme des canons. Voisin de la façade et sur les fondations du Vieux Magasin, un bâtiment devait faire office de presbytère.

La concession fut faite à l'évêque et au Séminaire à la condition expresse que ceux-ci cèdent un terrain leur appartenant afin d'y reconstruire un petit magasin à munitions¹⁰. Le Séminaire avait en effet acquis du sieur de Vitré une partie du terrain bordé par les rues Sainte-Geneviève, Sous-le-Fort, Saint-Pierre et la place. Le sieur de Vitré avait reçu cet emplacement en concession le 10 septembre 1683, en même temps que la charge de déplacer la plate-forme située sur ce terrain¹¹. Il conserve la moitié de son terrain et le Séminaire concède l'autre partie au sieur Pagot,

qui s'engage à y construire une maison dont le rez-de-chaussée sera occupé par le magasin à munitions¹². Les Messieurs du Séminaire occupent donc le terrain du Vieux Magasin, qui leur est concédé, et ils s'engagent, au lieu du sieur de Vitré, à reconstruire la plate-forme au lieu dit Pointe-aux-Roches, qui deviendra la batterie royale.

Les nombreuses démarches que supposent ces échanges retardent la construction de la chapelle, si bien que lorsque Mgr de Laval quitte la Nouvelle-France, les travaux ne sont pas encore commencés. Le 11 août 1685, un nouvel arpentage est effectué par le sieur Renaud et le lendemain, le gouverneur concède à nouveau le terrain du Vieux Magasin au nouvel évêque, Mgr de Saint-Vallier¹³. Il s'agit en somme du renouvellement de la concession antérieure et de la concession «de l'autre partie de l'emplacement du vieux magasin à la basse-ville pour y bâtir une église et un presbytère»¹⁴. Cet espace supplémentaire semble avoir été concédé à l'évêque pour permettre la construction d'une chapelle plus vaste, dont la façade donnerait sur la place¹⁵. Le 29 octobre, l'évêque rétrocède le terrain nouvellement acquis au Séminaire de Québec, dont dépendra la desserte de la paroisse¹⁶.

Désormais propriétaires de la majeure partie de l'emplacement nécessaire à la construction, les Messieurs du Séminaire doivent encore conclure l'achat des terrains qui forment enclave sur leur concession. En effet, place du Marché, deux terrains concédés empêchent la construction de l'édifice. D'une part, celui du sieur Eustache Lambert Dumont, faisant l'angle de la rue Notre-Dame et d'autre part, celui du sieur Marquis, situé à côté et de même dimension, occupant l'angle de la ruelle Sainte-Genève¹⁷.

Le terrain du sieur Eustache Lambert Dumont avait fait l'objet d'une concession en 1683¹⁸, alors que Mgr de Laval projetait encore la construction de la chapelle au sud du Vieux Magasin; le terrain du sieur Marquis, avec son droit de vue de dix pieds au sud, avait été concédé au sieur de la Garenne en 1656¹⁹, à même les bâtiments du magasin. Tandis que le premier terrain sera acquis en 1687 par les marguilliers de la paroisse de Québec pour y avancer le portail de l'église²⁰, le terrain du sieur Marquis ne sera cédé qu'après 1696²¹.

Quant aux emplacements situés au chevet, la carte de Villeneuve, dressée en 1685, fait état de constructions déjà en place, au sud du magasin du roi. Ces bâtiments auraient dû être démolis pour faire place à l'église prévue par Mgr de Laval. Cependant, la nouvelle orientation de la façade

sur la place publique permettait d'éviter l'occupation de ces espaces, le chevet de l'église construite devant se trouver à quinze pieds de distance de la rue Sous-le-Fort.

Ainsi, la concession faite en 1682, rue Sous-le-Fort, d'un emplacement de 13 pieds de front allant en profondeur jusqu'à la muraille du Vieux Magasin, demeurera valide; une maison y sera construite, jouxtant l'église. Ce terrain, originellement concédé à François des Carreaux, est mieux connu par la maison qu'y habita la veuve Pinaud²². Le terrain voisin, résultant du morcellement du précédent, deviendra en 1723 propriété du sieur Cugnet²³. Le lot formant l'angle des rues Sous-le-Fort et Sainte-Genève fut acquis par la fabrique en 1700 de François Allaire, aux fins de location tout d'abord et de construction d'une sacristie par la suite²⁴. Un dessin montrant la superposition de l'église actuelle au Vieux Magasin de l'«Abitation» illustre l'utilisation faite des différents terrains (fig. 7).

Notre-Dame-des-Victoires occupe donc un emplacement intéressant à plusieurs points de vue. Non seulement s'agit-il du lieu précis du premier établissement de Québec, mais encore, les étapes de la construction seront-elles largement tributaires du morcellement hâtif des terrains du Vieux Magasin. L'exiguïté des lieux obligera les constructeurs à comprimer les maisons bordant la place, utilisant au maximum les espaces disponibles. C'est dans ce contexte que commence la construction du premier édifice religieux de Québec, véritablement conçu pour un milieu urbain densément peuplé.

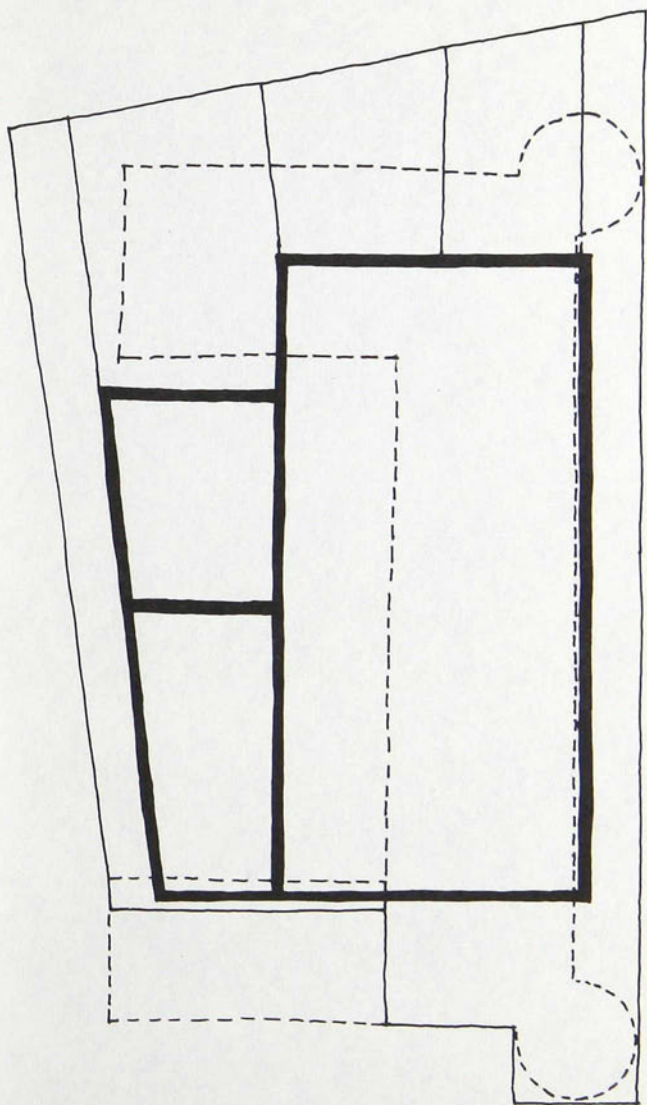


Fig. 7. Vue de l'implantation de l'église sur les terrains du Vieux Magasin (Voir photo 5 et 23).

CHAPITRE 2

Début des travaux en 1688: Claude Baillif, architecte

Après maintes tergiversations au sujet des terrains, les travaux de construction de la chapelle de la basse ville commencent en 1687. Le 31 décembre, Claude Baillif, architecte et maître maçon¹, passe un marché devant notaire pour les ouvrages «qui sont à faire pour le commencement de la chapelle qu'il plait à sa majesté de faire construire en cette basse-ville»². Comme on le voit, le contrat ne concerne qu'une partie des travaux de maçonnerie.

«C'est à savoir une partie de la dite chapelle convenue au plan qui lui en a été mis en main: laquelle partie de chapelle consiste en deux murailles de 50 pieds de côté a d'autre sur la longueur de la dite chapelle; lesquelles seront fermées d'une troisième muraille du côté que doit être l'autel.»³

Claude Baillif entreprend donc la construction des deux longs-pans et du chevet plat. Les murs s'avancent vers la place et leur course s'interrompt, aux termes du contrat, à cinquante pieds du chevet. Là, «au bout des dites murailles, seront laissé des pierres d'attentes», en vue d'une éventuelle reprise des travaux. Car en effet, des difficultés de deux ordres viennent contrecarrer la construction intégrale de l'édifice. En premier lieu, le terrain du sieur Eustache Lambert Dumont, sur lequel devra s'ériger le portail, n'est pas encore libre⁴. Ensuite, le roi n'a pas jugé bon, cette année-là, d'accorder la gratification promise pour couvrir les frais de la construction⁵.

Un dessin réalisé à l'aide des données contenues dans le contrat de maçonnerie nous permet de saisir l'état des travaux prévus (fig. 8). Sans façade, le vaisseau est ouvert et les murs sont terminés par des pierres d'attente. Sur le côté est, l'arcade de la future chapelle Sainte-Genève est pratiquée, mais seules les pierres d'attente en témoignent.

Le 18 novembre 1688, le contrat pour la charpente est confié à Jean Gaillet et à Pierre Ménage⁶. Le document stipule que les charpentiers devront ériger «un comble de soixante pieds de longueur et de trente-cinq pieds de largeur». La maçonnerie supportant cette charpente a donc été allongée de dix pieds, portant la longueur totale à soixante pieds. Dès lors, on peut supposer que l'édifice a été fermé au nord, au moins par une cloison temporaire, pour le rendre propre au culte (fig. 9). Encore à ce stade un obstacle majeur empêche l'allongement des murailles: la

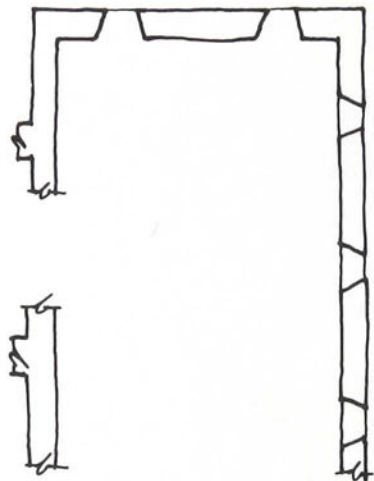


Fig. 8. Les travaux prévus en 1687.

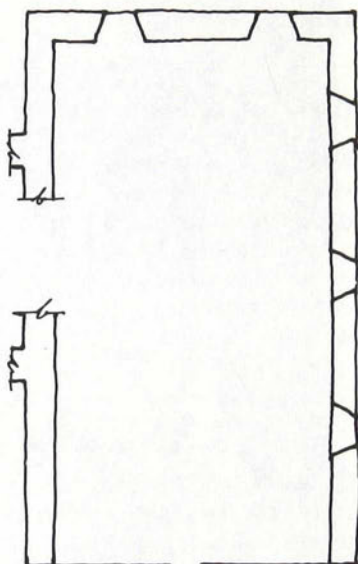


Fig. 9. État des travaux en 1688.

présence de la maison du sieur Marquis, avec ses dix pieds de droit de vue⁷.

Des documents plus tardifs aident à illustrer l'état de l'édifice. D'une part, un plan ancien, conservé aux archives de Notre-Dame de Québec, présente l'état des travaux lors de la construction de la petite maison du bedeau en 1696⁹, immédiatement après la démolition de la maison Marquis (photo 25). Les deux documents présentent une façade simple ornée d'une porte cintrée et dont le pignon reçoit pour seul ornement un oeil-de-boeuf (fig. 2). Le trait peu épais du plan figurant le portail laisse croire à une cloison temporaire de pierre ou de bois, comparativement à l'épaisseur considérable du trait figurant les murailles du vaisseau.

Le contrat de charpente de 1688 stipule également qu'il y aura «sur le dit comble un petit clocher de huit pieds en quarré ayant deux petits domes l'un sur l'autre avec un petit beffroi par dedans»¹⁰. Plusieurs dessins anciens nous montrent ce clocher, situé au-dessus du sanctuaire et non en façade, comme c'est le cas actuellement¹¹.

Quant à la chapelle Sainte-Geneviève, l'affirmation voulant qu'elle ait été construite dès 1688 n'est pas fondée. S'il est vrai que la première pierre en fut posée le 1er mai 1688, il faut convenir qu'elle fut placée dans l'arcade prévue pour y donner accès, mais le contrat de maçonnerie de la chapelle date de 1723.

Les documents figurés peuvent cependant prêter à confusion dans ce cas. En effet, sur le dessin de 1695 (photo 26), la chapelle est représentée, tandis qu'elle est absente sur le cartouche de la carte de la Newberry Library de Chicago (photo 27). Le premier document témoigne cependant de quelques autres projets non réalisés. Le document le plus plausible concernant l'état des travaux en 1692 demeure la carte de l'ingénieur Robert de Villeneuve. Un détail de la place fait voir non seulement une partie de l'église en chantier, mais également la maison du bedeau et la chapelle Sainte-Geneviève identifiées comme projets (photo 28), l'ingénieur ayant pris soin d'isoler les projets figurés par des couleurs plus claires que celles représentant les édifices construits.

La petite maison du bedeau fut effectivement construite en 1696, comme en témoignent les livres de comptes de la paroisse de Notre-Dame de Québec:

«Pour la bâtisse d'une petite maison joignant l'église pour la clôture des cours qui en dépendent et les réparations et augmentation qu'il a fallu faire dans la suite pour la façon de la dite maison payé à Denis Belleperche le 22 mai 1696 . . .»¹²

Cette construction qui, au moment de la réalisation dépassait la façade temporaire, selon le plan, fut érigée en briques qu'on alla chercher au palais de l'intendant.

Ouverte au culte en 1691, l'église succursale de la basse ville n'en continua pas moins à faire l'objet de travaux importants. En 1697, on note une série de dépenses pour «achever le dedans de l'église». À l'extérieur, l'édifice ne devait pas payer de mine. Ornée d'un porche, la façade temporaire se trouvait encadrée par le dépassement de la maison du bedeau d'une part, et d'un bout de la muraille de la nef, d'autre part. Il reste néanmoins que le programme originel, visible malgré tout, devait offrir quelque intérêt.

L'édifice, par les proportions prévues: deux fois la largeur dans la longueur, se réclamait du plan type connu sous l'administration de Mgr de Laval¹³. De même, la présence souhaitée d'une chapelle et l'implantation d'un clocher sur la croisée ainsi délimitée, ne sont pas sans rappeler

l'architecture de Notre-Dame de Québec, monument dont s'inspirèrent volontiers les architectes des édifices paroissiaux. N'eût été la présence à l'ouest de la rue Notre-Dame, il semble évident que l'église succursale aurait été dotée de deux chapelles. La présence à l'arrière de terrains concédés ne permettant pas le déploiement d'un chœur en hémicycle, l'architecte dut se résoudre à ériger un chevet plat. Assez curieusement, l'édifice fut construit sur le modèle ancien de Notre-Dame, au moment même où la cathédrale faisait l'objet de travaux importants qui avaient précisément pour but de caractériser et de mettre en évidence l'église-mère de la Nouvelle-France. Que l'on ait songé à transposer à la basse ville l'image de l'ancienne église paroissiale de Québec semble plausible.

En revanche, une série d'éléments architecturaux tendent à souligner le caractère particulier de l'église de la basse ville, édifice implanté dans un contexte urbain, fort densément peuplé. Comme on l'a signalé, l'architecte n'hésite pas à abandonner le traditionnel chevet circulaire et une des chapelles, à cause de l'exiguïté des lieux. De plus, la hauteur considérable des murailles de l'édifice étonne pour l'époque. En effet, à côté des édifices paroissiaux, Notre-Dame-des-Victoires paraît plus élancée, plus monumentale. Ceci est dû au fait de l'implantation dans un environnement urbain. Les fenêtres hautes sont situées au haut des longs-pans pour éclairer l'église par-dessus les constructions avoisinantes. L'environnement actuel, d'un gabarit largement supérieur, ne permet pas de saisir cette particularité avec autant d'acuité.

Les constructions possibles à l'arrière de l'édifice, l'étroitesse des rues Notre-Dame et Sainte-Geneviève ne permettant pas un recul suffisant pour saisir l'ensemble du monument, seule la façade devait suffire à lui conférer une présence. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles Mgr de Saint-Vallier, amateur d'architecture monumentale classique, préféra l'orienter vers la place. Tout en conférant plus de majesté à l'édifice, la façade devait également compléter l'ensemble urbain créé autour de la statue de Louis XIV.

Que prévoyait-on à la façade de l'édifice encore inachevé? Il semble évident, durant cette période fébrile de construction précédant de peu l'avènement du XVIII^e siècle, que les projets devaient être considérables, à en juger par les retards qui en ont différé la réalisation. On imaginerait volontiers une façade ornée des ordres classiques, à la manière d'édifices européens contemporains¹⁴.

En effet, Claude Baillif construit vers 1693 une telle façade à la chapelle du palais épiscopal (photo 29) et les projets dans le même sens vont bon train à la cathédrale. Il faudra, cependant, attendre plus de 20 ans avant que le portail de l'église de la basse ville ne soit achevé; à ce moment-là, les architectes parisiens sont disparus pour laisser la place à la première génération d'artisans de la Nouvelle-France. Au tournant du siècle, le programme monumental de la place Royale ne compte qu'une seule réalisation: la maison du riche bourgeois Hazeur. Quant aux autres bâtiments, il ressemblent en plusieurs points à Notre-Dame-des-Victoires: la place Royale est en chantier.

CHAPITRE 3

L'oeuvre de Jean Maillou en 1723

Ce n'est qu'en 1723 que Notre-Dame-des-Victoires sera complétée. En effet, le 19 mars, un marché est conclu avec Jean Maillou, architecte et maître-maçon¹, pour la construction du portail². L'architecte complète la nef dont il porte la longueur à 72 pieds et il érige un portail sur la ligne de façade ainsi avancée. Le dessin dressé à partir du plan-relevé de Gaspard Chaussegros de Léry indique précisément l'emplacement du nouveau portail par rapport aux travaux précédents (fig. 10).

L'année suivante, soit en 1724, le sieur Gratis, maître-maçon, reçoit des paiements pour la construction de la chapelle Sainte-Geneviève, dont seul le départ des murs à l'arcade avait été maçonné en 1688³. La construction de la chapelle avait été rendue possible grâce à un don de 1 300 livres fait par testament par le sieur Fornel, marchand, habitant à côté de l'église.

De cette importante campagne de construction date également la rallonge faite à la petite maison de bedeau attenante à l'église. Bâtie en 1696, cette maison fut démolie en 1721 pour être reconstruite à deux étages sur l'avis de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du roi. À la suite de plaintes des voisins, il fallut en effet en surhausser la cheminée pour éviter que le feu ne se communique à la toiture de l'église. La construction et la rallonge, perceptibles par un retrait dans le mur le long de la ruelle Sainte-Geneviève, furent complétées en 1724⁴.

Ce programme s'acheva en 1733 par la construction de la sacristie sur le terrain acquis de François Allaire en 1700, à l'angle des rues Sous-le-Fort et Sainte-Geneviève. On avait bien déjà érigé une petite sacristie derrière le chevet en 1707 pour permettre d'utiliser la porte placée à cet endroit⁵. D'une part, la porte donnait dans la maison d'un particulier à l'arrière, où une cloison de planches délimitait un couloir vers la petite sacristie, et d'autre part, une seconde porte donnait immédiatement dans le petit bâtiment surélevé, dont la cave fut cédée en location.

La façade de Jean Maillou et la chapelle Sainte-Geneviève complétèrent donc l'édifice inachevé jusque-là. Plusieurs documents nous présentent l'église ainsi construite. Deux d'entre eux, dont un plan attribuable à Chaussegros de Léry et datant d'avant 1733, nous fait constater l'absence

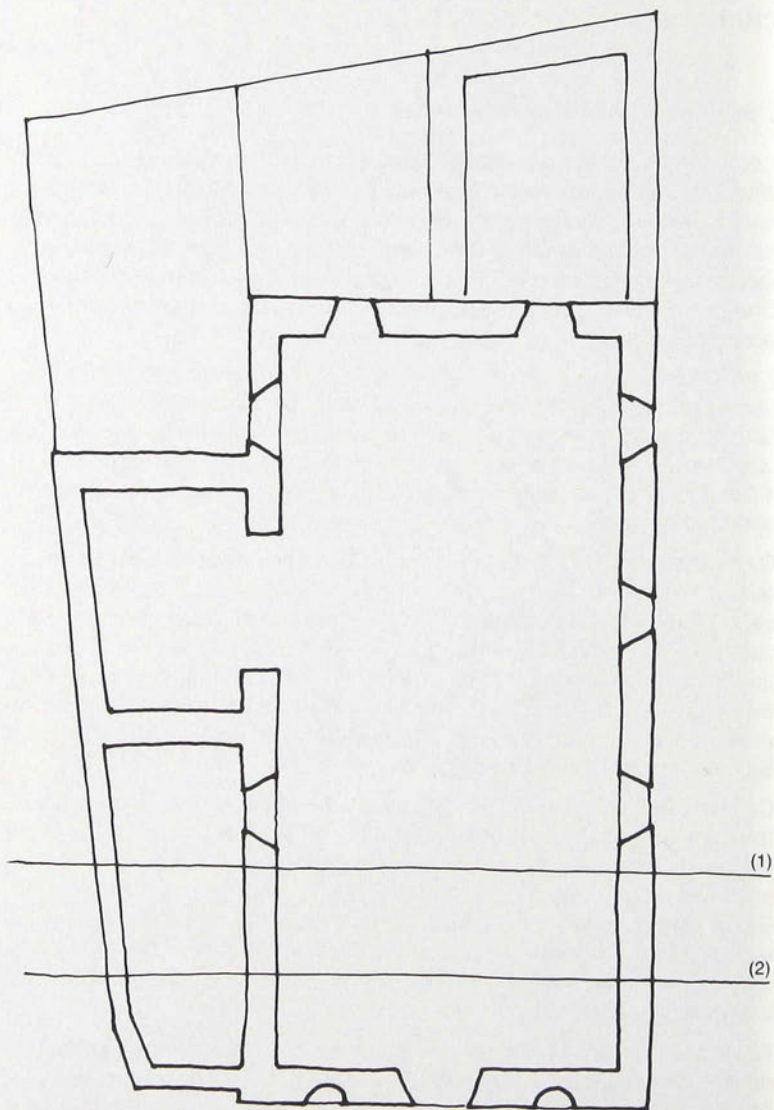


Fig. 10. Plan après les travaux de 1723-1724: (1) les travaux en 1687 (2) les travaux en 1688.

de la sacristie (photo 30). Le second, attaché à un mémoire expédié en France par le bedeau⁶, reprend les grandes lignes de l'édifice en donnant des détails sur les dispositions intérieures; il date de 1733 (photo 31). Deux dessins représentent l'ensemble de l'édifice. Le premier est joint au plan de l'ingénieur du roi. Malgré la naïveté du dessin, on reconnaît néanmoins quelques éléments intéressants: la présence du clocher sur la croisée et surtout la nouvelle façade de Maillou. Le document le plus important est cependant la gravure du dessin de Short qui présente l'église en ruines, l'année de la Conquête (photo 32). La précision du dessin et l'authenticité, vérifiée par ailleurs, des relevés de l'officier anglais, nous permettent de retenir surtout ce document pour l'analyse de l'édifice qui a existé de 1724 à 1759.

La façade avancée de quelque 12 pieds conserve un oeil-de-boeuf et une porte cintrée. Par contre, le décor en a été considérablement accru (fig. 3). Ainsi, un portail composé de deux pilastres et d'une corniche entoure la porte elle-même. De part et d'autre de ce portail et au-dessus de l'oculus, des niches viennent s'ajouter à l'ornementation. Une petite ouverture carrée pratiquée au haut du pignon élançé doit sans doute permettre la ventilation des combles. En avant de la façade ainsi ornée, un large escalier aboutit au perron. Si, pour la façade, le document laissé par Short est extrêmement intéressant, il l'est moins pour le reste de l'édifice. On peut toutefois constater que du côté de la rue Notre-Dame, l'église ne prend jour que par trois fenêtres et que l'arcade béante du portail fait voir une fenêtre du côté gauche de la nef, le long de la ruelle Sainte-Geneviève. Suite à des transformations ultérieures, cette muraille est aujourd'hui aveugle et celle de la rue Notre-Dame est percée de quatre fenêtres.

Le plus grand intérêt de la façade de Jean Maillou est sa simplicité. En effet, après l'effort de construction qui, sous l'impulsion d'architectes de formation européenne avait doté la ville de ses monuments les plus prestigieux: le palais épiscopal, le château Saint-Louis et le palais de l'intendant, les maîtres-d'oeuvres de la génération suivante, pour la plupart formés en Nouvelle-France, réduiront sensiblement l'envergure des projets. Si bien que naîtront des oeuvres plus simples, certes, mais qui pourront être parachevées. Ainsi, au lieu de l'hypothétique façade assez fouillée de Claude Baillif, Jean Maillou conçoit une façade simple et retient les éléments à la fois les plus significatifs et les moins difficiles d'exécution: niches et encadrements du portail. En fait, il s'agit de l'adaptation au contexte local d'une architecture européenne, académique par surcroît,

dont l'entreprise n'avait pas réussi à dépasser les projets et dont la mise en chantier s'était révélée fort peu praticable. Que l'on songe à l'épopée de Notre-Dame, de 1684 à 1697, où seule une partie de la façade monumentale proposée par Baillif fut construite, et l'on comprendra aisément pourquoi l'on opta pour l'exploitation rationnelle de formules plus simples⁷. Il reste néanmoins que la façade de Notre-Dame-des-Victoires est, de façon générale, mieux pourvue que celle d'édifices contemporains. Il suffit de la comparer à celle de Saint-François de l'île d'Orléans (photo 33), réalisée peu après, pour se rendre compte de l'importance que l'on attachait à l'église succursale de la basse ville. Si le pignon élevé de Notre-Dame-des-Victoires trahit la manière de Baillif, le portail orné, absent ailleurs, est l'oeuvre de Maillou. Les niches en façade, déjà présentes dans l'avant-projet de Baillif pour Notre-Dame, sont reprises ici, comme partout ailleurs dans l'architecture religieuse avant la Conquête. Figurant pour la première fois à Notre-Dame-des-Victoires en 1723, elles furent meublées par des statues des sculpteurs Levasseur. Y figuraient, suivant les inventaires, les statues de la Vierge, de saint Joseph et de saint Jean⁹.

Assez curieusement, Jean Maillou qui, par ailleurs, favorisait l'implantation de clochers en façade, notamment sur le célèbre «plan Maillou» et dans les édifices dont il construisit la rallonge, ne semble pas avoir appliqué ses vues à l'église de la basse ville. En effet, un document daté de 1740 stipule que le clocher est encore situé au-dessus du sanctuaire et non à l'avant sur le pignon de l'église¹⁰.

L'ensemble des documents figurés et les sources mentionnées nous permettent de présenter une reconstitution de ce que fut Notre-Dame-des-Victoires de 1724 à 1759. La vue en perspective permet mieux que toute description ou présentation de plans de considérer l'édifice dans son ensemble (fig. 11).

La façade a donc été achevée alors que l'architecture du Québec en était à son troisième stade de développement. Après l'architecture sommaire du comptoir commercial (1608-1663) et l'architecture monumentale classique (1663-1700), on arrive, après 1700, à une architecture proprement québécoise, résultat d'un cheminement long et non sans heurts. Alors qu'on achève l'église de la basse ville, la place Royale prend forme, non pas telle que l'aurait voulue Frontenac, mais plutôt comme l'expérience du milieu la commandait. Au lieu d'une façade ornée, Notre-Dame-des-Victoires est dotée d'une architecture simple, tout comme les maisons de

la place abandonnent le toit mansardé et l'entrée monumentale, telle la maison Hazeur. Seul le buste de Louis XIV témoigne encore de la France royale, et encore prend-on soin de l'adosser au mur de la maison Hazeur, tant il encombre le marché¹¹.

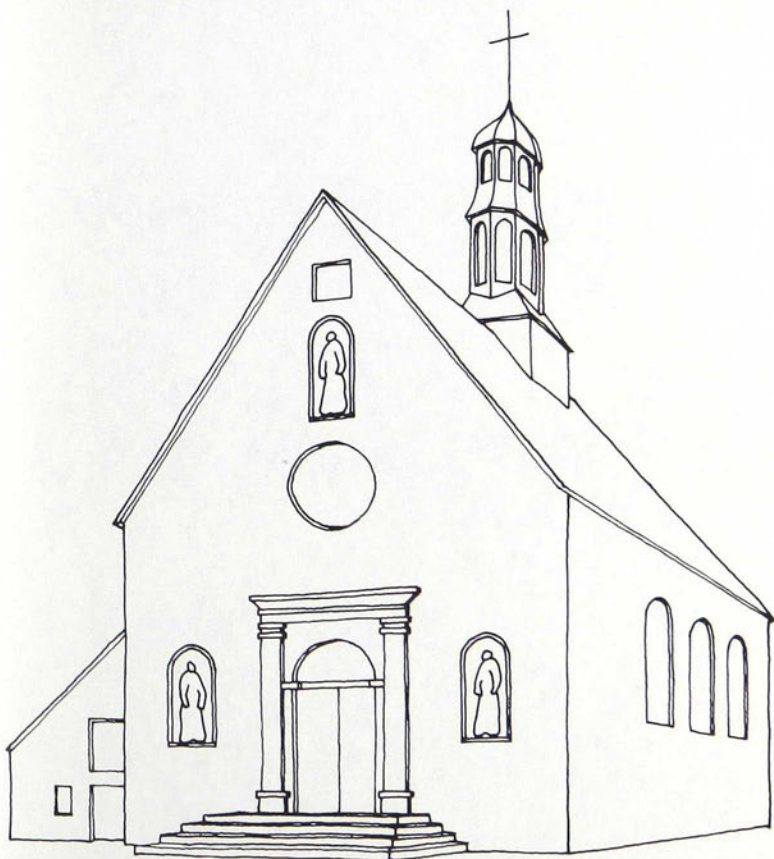


Fig. 11. Reconstitution de l'église telle qu'elle exista de 1723 à 1759.

CHAPITRE 4

Décor intérieur avant la conquête

Avant la campagne de construction de 1723, le décor intérieur de Notre-Dame-des-Victoires devait se limiter à peu de choses. L'édifice était enduit, passé au lait de chaux, muni d'une voûte en anse de panier, probablement fort semblable à celle qui ornait l'église des Récollets à la haute ville, érigée à partir de 1693, (photo 34). Il n'est fait mention d'aucun retable avant 1723. Le seul décor se résumait à un maître-autel acquis des Ursulines en 1694, après l'incendie de leur chapelle². Cette oeuvre d'importation française, dut disparaître lors de l'incendie de 1759, ou lors de l'installation de l'autel actuel en 1878. Le mobilier était complété par une chaire et un confessionnal, deux oeuvres acquises en 1694 de Léonard Crequel, faites selon les prescriptions de M. Buisson, prêtre du Séminaire³. À l'occasion des fêtes religieuses, l'intérieur était décoré de tapisseries en plus des tableaux qui l'ornaient en permanence⁴.

De 1725 à 1730, plusieurs paiements sont effectués au sieur Levasseur, sculpteur, comme «accompte de l'ouvrage qu'il a fait pour la dite église»⁵. Des paiements faits aux fournisseurs indiquent qu'il s'agit de la confection d'un retable. Ainsi, les héritiers du sieur Dubois reçoivent en 1730 mille livres dues à leur père pour la façon du retable de l'église principale⁶. Des paiements faits auparavant mentionnent la fourniture de matériaux par ledit Dubois pour le retable. Ce retable terminé en 1730 fut donc probablement l'oeuvre de Pierre-Noël Levasseur, du moins, pour son décor, son architecture ayant été érigée par Dubois, menuisier.

Si les auteurs du retable nous sont connus, aucun document ne nous permet de savoir quel en était l'aspect. Des oeuvres contemporaines peuvent cependant nous en donner une idée.

En premier lieu, le retable principal s'adossait au mur droit fermant le chœur; il comportait deux portes latérales donnant accès à la petite sacristie à l'arrière. Ce parti se trouvait fixé dès la construction de l'église en 1688. Un seul édifice offrait quelque ressemblance avec Notre-Dame-des-Victoires sur ce plan: la chapelle des Ursulines⁷ (photo 35). Construit en 1715, l'édifice comportait également une seule chapelle latérale, dédiée au Sacré-Coeur, le chœur des religieuses se développant en face.

Par contre, chez les Ursulines, tout comme chez les Récollets ou à

Sainte-Anne-de-Beaupré, une sacristie se trouvait derrière le retable érigé plutôt comme une cloison qu'adossé au mur de fond⁸.

C'est également Pierre-Noël Levasseur qui orne le retable de la chapelle des Ursulines de 1730 à 1736, soit immédiatement après avoir travaillé à Notre-Dame-des-Victoires. Quoique l'on puisse affirmer que le retable de Notre-Dame-des-Victoires a probablement été beaucoup moins orné que celui de la chapelle des Ursulines, il demeure que dans leurs grandes lignes, les deux oeuvres devaient présenter beaucoup de similitude.

Ce décor principal fut complété en 1737 par une nouvelle chaire commandée au sculpteur Nadeau et par différents travaux mineurs: nouveau crépi et chaulage et renouvellement du plancher¹⁰.

Bien plus que l'architecture, ce sont les ornements divers qui ont donné son cachet au premier décor intérieur de Notre-Dame-des-Victoires. La consultation de «l'inventaire des ornements de l'église de la basse-ville de Québec» dressé en 1742 et dont voici un extrait, peut présenter un grand intérêt à cet égard¹¹.

DOCUMENT I:

Extrait de *l'Inventaire des ornements de l'église de la basse-ville de Québec. 1742.*

Inventaire des ornements, vases sacrés, linges et meubles, appartenant à l'église succursale, Notre-Dame-des-Victoires; fait par les Sieurs Étienne Véron de Grandmesnil et François Lemaitre Lamorille, anciens marguilliers et par ordre de monseigneur l'évêque de Québec.

Premièrement

Un calice d'argent donné par les sieurs Chaumerau.

Un idem anciennement à l'église.

Deux ciboires d'argent.

Un soleil d'argent donné par feu Mr. Fornel.

Une boîte d'argent pour les Ste-huiles.

Une paire de burette d'argent donnée par Mad. Lamorille.

Une paire idem d'argent par Mr. Soupiran.

Un assencoire d'argent avec la navette, et la cuillère aussi d'argent par feu Mr. Fornel.

Deux paires de burette, et deux assiette d'étain.

Huit flambaux de cuivre argentés.

Huit chandeliers de cristal.

Dix huit chandeliers de bois argentée.

Deux crucifix argentée, sur bois.

Un idem de cuivre.

Un idem d'ivoire sur une croix de bois et six laniaux pour St. Sacrement.

Un tableau de Ste-Geneviève de satin à fleurs, avec un rideau serge verte.

Un voile de Bourg bleu qui couvre le tabernacle de Ste-Geneviève, demie usée.

Deux petit tableau sur cadre vernie, représentant, un notre Seigneur et l'autre la Ste. Vierge.

Deux petits lustre de cuivre jaune.

Une lampe de cuivre jaune avec son verre.

Une crédance fermant a clef avec un tapy de tapisserie vieux.

Un confessionnal.

Au Grand Autel.

Un tableau représentant Notre Dame de la Victoire remporté sur les anglais, sur cadre vernie, les coign dorée.

Deux grand rideau de serge verte avec une vergette de fer.

Une lampe de cuivre devant le grand autel.

Deux estuy pour les devants d'autels couvert de tapisserie vieux.

Deux voile de taffetas blanc, mie usée.

Une crédance ferment à clef avec un tapy à point d'ongrie, vieux.

Deux grandes armoire ouvrante en quatre ferment à clef.

Deux triangle ou lustre de bois argentée.

Une niche pour le St Sacrement garnie de satin blanc et rouge avec ses rideaux garnie de dentelle d'argent, neuf.

Deux petits lustre de cuivre argentée.

Cinq verre de lampes de rechange.

Six flambeau ou torche de bois vernie.

Deux tapy à points d'ongrie, neuf.

Deux petits pupitres pour les missels.

Deux petites clochettes pour les autels.

La grosse cloche de lad. église.

Un rideau de fenêtre serge jaune vieux avec une vergette de fer.

Deux lustres de bois.

Deux tapy de serge verte pour les autels, demie usée.

Un grand tableau sur cadre dorée, représentant Notre-Seigneur, dans le jardin des Oliviers.

Deux autres tableaux représentant l'un notre Seigneur, et l'autre la Ste Vierge, les deux sur cadre dorée.

Un grand poele de fer représentant la Samaritaine avec son trépied et ceinture de fer, et son tuillau unique et un crochet de fer.

Deux réchaud de fer et porte rechaud.

Une fontaine avec sa cuvette de faillance.

Un confessionnal avec ses ferrures.

Un Christ sur velours a cadre dorée.

Un pot d'étain.

Quatre tabourets couverts de moccade à pieds tournée, tous neuf.

Quatre veille chaise tournée de moccade.

Une grande armoire d'assemblage de bois de noyer ouvrante en sept panneaux, avec sis tirettes, le tout garnie de ferments, fermants à clefs excepté deux tirettes qui sont san clef.

Un petit miroir à cadre vernie.

Quatre bonnets carrée noire, vieux.
Deux boîtes pour le pain enchanté et deux plotte à épingles.
Un tapy de drap bleu sur dame dans la sacristye, presque neuf.
Une petite fontaine d'étain.
Deux tables de merisiers avec une tirette.
Trois couronnes pour le St Sacrement.
Deux ornements pour les reliquaire, les deux de taffetas rouge garnie de dentelle d'argent avec une franche aussi d'argent, le tout neuf.
Deux enfans Jésus en cire avec leur habillement neuf.
Six neux de rubans pour les lampes.
Sept tableaux représentant savoir un le Sacré-Coeur de Jésus sur cadre dorée.
— un id. la Ste Vierge sur cadre dorée.
— un id. Ste Catherine de Sienne cadre dorée.
— un id. Ste Elizabeth, cadre vernye.
— un id. Ste Geneviève, cadre vernye.
— un id. de voeux par Mr. Paupret, cadre unie.
— un id. de voeux par Mr. Richard, cadre unie.
Un lit de serge verte en tombeaux avec la garniture; une couchette, un matelat de bour un de laine en crain.
Un traversin; lit de plume, (de corty) et deux couvertes blanche; pour servir à Mr. le curée et les vicaire en cas de maladie populaire.
Deux petit tableau sur cadre dorée l'un représentant la Ste Vierge et l'ange Gabriel.
Quatre autres petits tableau représentant, l'un l'annonciation; Ste Geneviève, Ste Louise et St Pierre le tout sur cadres dorée.
Un cadre doré pour les indulgences.
Trois bréviaire demye vieux.

Au Portail de ladte église.

Trois statues en sculpture, l'une représentant Ste Vierge; l'autre St Joseph et la troisième st Jean.

Deux marche pied en a cotre.

Nous soussignée certifions le présent inventaire véritable fait double à Québec le dixhuitième janvier mil sept cents quarante deux

Lemaitre Lamorille Grandmesnil.

(Archives de Notre-Dame de Québec, Carton 6, no 4).

B. Après la Conquête

CHAPITRE 5

Reconstruction après la Conquête

Le 9 août 1759, la basse ville de Québec est incendiée par les bombardements de la flotte anglaise qui assiège la ville depuis plusieurs semaines. L'abbé Récher, prêtre du Séminaire, commente l'événement dans son journal:

«A 1 heure ou 2 après minuit, par les pots à feu des ennemis, le feu a pris en même temps en trois endroits de la basse-ville, savoir: dans le cul-de-sac, dans la rue du Sault au Matelot et dans la rue du domaine des Soeurs; ce qui a causé l'incendie général de l'église et des maisons de la basse-ville, au nombre de 135 environ.»¹

La gravure de Short donne une idée assez précise de l'étendue des dégâts particulièrement importants dans ce quartier; seuls les murs noircis par l'incendie restent debout. La basse ville avait, semble-t-il, fait l'objet de plusieurs discussions quant à sa défense, avant l'arrivée des troupes ennemies:

«On tint plusieurs conférences sur ce qu'il en conviendrait de faire de la Basse-Ville; les uns en voulant l'entière destruction, étant partout ouverte du côté de la rivière; les autres opinant seulement d'en découvrir toutes les maisons pour prévenir les incendies qui pourraient s'y mettre, et gagner de là les maisons de la Haute-Ville; ni l'un ni l'autre avis ne fut écouté. On prit le parti de la clorre du mieux qu'il serait possible, soit avec des murs, soit avec des palissades, et d'y monter le plus qu'on pourrait de canon dont le feu serait rasant.»²

Ce moyen de défense s'avéra inefficace; l'ensemble de la place Royale était à reconstruire après 1759.

Le premier à s'intéresser à la reconstruction des bâtiments de l'église de la basse ville fut Jean Baillairgé, architecte et entrepreneur-menuisier. Dans une missive adressée aux marguilliers de la paroisse de Québec en 1762, il proposa de rétablir la sacristie à ses frais, à la condition de pouvoir s'y loger gratuitement pendant une période de cinq ans. Ne disposant d'autres moyens de faire rétablir l'édifice, et l'occupation étant impossible tant que l'église ne serait pas rebâtie, la fabrique accepta les termes du contrat proposé par Jean Baillairgé³.

En 1763, le 27 décembre, l'assemblée des marguilliers adopta une résolution en faveur du rétablissement de l'église de la basse ville:

«L'assemblée juge à propos de charger Monsieur Amiot de discuter le plan qu'il a proposé qui consiste à se servir pour commencer à rétablir la dite église de la quête qui sera faite par MM. Boisseau père et Perrault et d'en faire l'exécution par économie et par les ressources des talents que l'assemblée lui connaît... il est autorisé à passer les marchés qu'il croira nécessaire à cet effet.»⁴

Le 28 décembre 1766, le sieur Amiot rend ses comptes pour le rétablissement de l'église de la basse ville, qui est terminée⁵. Aucun document ne signale la participation d'un architecte aux travaux et rien ne nous renseigne sur d'éventuels projets de changements importants. On se trouve dès lors autorisé à conclure que l'église fut reconstruite telle qu'elle était avant sa destruction⁶.

Aucun document ne nous est connu, qui nous permettrait de juger de l'état de Notre-Dame-des-Victoires après les travaux de construction de 1763-1766 et avant les réfections de 1816. La maquette Duberger nous présente bien une vue de l'église (photo 36), mais celle-ci comporte déjà les modifications de 1816⁷. En effet, même s'il y travailla de 1805 à 1810, Jean-Baptiste Duberger avait pris soin de mettre à jour sa maquette au fur et à mesure que se construisait ou se rétablissait un bâtiment.

On peut s'interroger sur la diligence avec laquelle procédèrent les marguilliers pour rétablir Notre-Dame-des-Victoires, sachant que la cathédrale ne fut reconstruite qu'à partir de 1766. En fait, l'église de la basse ville desservait le quartier le plus peuplé et sa reconstruction s'imposait de toute urgence. À la haute ville, les paroissiens s'accommodaient d'abord de la chapelle des Ursulines, peu touchée par la guerre, puis de celle du Séminaire, qu'on avait reconstruite. De plus, il restait à régler un titre de propriété litigieux sur l'édifice. Dans ces conditions, à quelle église devait-on accorder priorité; à la desserte ou à la cathédrale? On comprend donc que les travaux de moindre importance à Notre-Dame-des-Victoires aient pu être réalisés plus rapidement, la paroisse pouvant ainsi desservir un grand nombre de familles.

Or Notre-Dame-des-Victoires est à peine rétablie, les artisans s'affairent encore au décor intérieur tout sommaire qu'il soit, qu'un nouvel incendie éclate. Cette fois, c'est d'une maison voisine en flammes que le feu se communique à la toiture de l'église:

«L'église de la basse-ville a beaucoup souffert par l'incendie de la maison de M. André Cameron qui a brûlée vendredi dernier vers quatre heures du matin,

qu'il est nécessaire d'y faire des réparations pour la rendre close et d'éviter de plus grands dommages que pourraient occasionner la pluie et la neige . . .»⁹

On doit donc fermer l'église quelque temps pour effectuer les réparations. Encore là, on va au plus pressant, tout comme on l'avait fait en 1763. En plus de rétablir la toiture, on prend soin d'appliquer un nouveau crépi à l'édifice:

«Monsieur Chiniqui, marguillier en exercice de l'église de la basse-ville ayant représenté que le portail de la dite église s'en va en ruine, l'assemblée autorise le Sieur Chiniqui à le faire crépir.»¹⁰

Vers 1800, Notre-Dame-des-Victoires faisait piètre figure sur la place Royale. Rapidement rétablie après la Conquête et incendiée à nouveau peu après, elle devait ressembler à bien des églises du Québec ayant subi le même sort en 1759. La reprise de la construction d'édifices religieux peu après 1800 ne sera pas sans affecter profondément l'église de la basse ville: elle sera presque entièrement reconstruite.

CHAPITRE 6

Reconstruction de 1816: François Baillairgé, architecte et Pierre Séguin, sculpteur

En 1816, cédant aux nombreuses pressions des paroissiens, les marguilliers décident d'entreprendre des travaux à Notre-Dame-des-Victoires. Le programme des réfections qui s'articule assez mal au départ prend cependant une telle ampleur que l'ensemble de l'église se transforme rapidement en chantier. Les services de l'architecte François Baillairgé sont retenus et c'est sous la surveillance de celui-ci que les travaux s'engagent¹.

En premier lieu, on abaisse la pente du toit en ouvrant l'angle du pignon. Les murs latéraux sont quelque peu grugés, le pignon est maçonné à nouveau dans sa partie supérieure et toute la charpente refaite. La façade ainsi abaissée s'orne d'un oeil-de-boeuf supplémentaire, en remplacement de la niche du pignon. Les niches latérales du portail sont percées pour faire place à des fenêtres, augmentant d'autant l'éclairage intérieur. Finalement, le portail lui-même est reconstruit autour de la porte principale agrandie. Pour compléter la nouvelle façade, le clocher est déplacé de la croisée à la façade (fig. 4).

Dans la muraille longeant la rue Notre-Dame, une quatrième fenêtre vient percer l'allongement effectué par Jean Maillou en 1723, uniformisant ainsi le rythme des ouvertures. À l'est, la maison du bedeau, reconstruite à un étage après la Conquête, est rehaussée de telle façon que son toit rejoint celui de l'église. Une fois mise en place, la toiture de l'église reçoit un revêtement de fer blanc, en remplacement des bardeaux de bois².

Quelles étaient donc les vues de François Baillairgé en remodelant ainsi la façade de Notre-Dame-des-Victoires? Deux exemples de travaux du même architecte, et à peu près contemporains, peuvent nous éclairer: les façades de Saint-Roch et de Notre-Dame de Québec.

L'église de Saint-Roch fut construite en 1811 d'après les plans de François Baillairgé et les devis de l'abbé Conefroy. Incendié en 1817, l'édifice est reconstruit aussitôt selon les mêmes plans. Une gravure (photo 37), extraite de *Picture of Québec* de George Bourne³, nous le montre en 1829.

L'église de Saint-Roch présente, en gros, une ordonnance semblable à celle de Notre-Dame-des-Victoires, après son remaniement par François

Baillairgé en 1816. Exception faite des dimensions, l'église de Saint-Roch étant plus large, on y retrouve en effet plusieurs éléments de l'église de la basse ville: angle du pignon, oculus et fenêtres cintrées de part et d'autre du portail à la sculpture recherchée. Les dimensions de Saint-Roch avaient cependant forcé l'architecte à y placer deux portails latéraux en façade, ce qui n'était pas possible à Notre-Dame-des-Victoires.

Le deuxième exemple s'apparente davantage encore à l'église de la basse ville: la façade renouvelée de Notre-Dame de Québec. Les travaux devaient y commencer avant ceux de l'église de la basse ville, mais leur importance les fit différer après le parachèvement de Notre-Dame-des-Victoires⁴.

Tout comme à la basse ville, François Baillairgé fait ouvrir les niches de part et d'autre du portail principal pour y installer des fenêtres. Le pignon de la partie centrale est orné d'une corniche épaisse et fermée, formant fronton triangulaire. Sur la façade des bas-côtés, la course de la corniche est interrompue par la présence des fenêtres hautes (photo 38). Similitude avec Notre-Dame-des-Victoires où le portail se trouve souligné par une corniche que la présence de l'oculus vient interrompre.

En fait, les modifications apportées à Notre-Dame-des-Victoires, tout comme celles que subit la cathédrale, témoignent d'un goût nouveau auquel l'architecte tente d'accomoder les édifices anciens. On y décèle l'influence des premiers édifices construits selon les règles de l'architecture classique anglaise. C'est ainsi que la cathédrale anglicane de Québec, construite de 1799 à 1804, possédait un fronton triangulaire en façade, à l'arrière duquel se prolongeait la toiture. De profil très bas, cette toiture contrastait fortement avec les pignons accusés des édifices du Régime français, plus adaptés au climat. En raison de l'accumulation des neiges, la toiture de la cathédrale anglicane fut surhaussée de quelque dix pieds⁵ en 1817. Une fois abolies les contraintes académiques régissant les proportions de ce genre de fronton, il devint possible de pourvoir les façades existantes de ces ornements à la mode, sans pour autant que l'architecte fût obligé d'ériger une façade écran; le pignon pouvait prendre la même inclinaison.

François Baillairgé conçut donc une architecture nouvelle, inspirée par l'académisme anglais, sans doute, mais néanmoins adaptée au milieu, tout comme Jean Maillou l'avait fait quelque cent ans auparavant.

L'aquarelle de James Pattison Cockburn représentant Notre-Dame-des-

Victoires est, sans contredit, le document le plus intéressant pour l'étude de cette façade reconstruite en 1816 (photo 39). En plus des détails d'architecture signalés plus haut, la polychromie du dessin nous renseigne sur l'aspect réel de l'église, place du Marché. Elle est entièrement crépée et, chose remarquable, les pierres de taille entourant fenêtres et portail sont peintes de couleur brune. Cet usage n'était cependant pas nouveau. Alors qu'à Notre-Dame-des-Victoires et à la cathédrale, au XIX^e siècle, cette couleur permettait de mettre en évidence les ouvertures, sous le Régime français elle pouvait simuler, dans quelques cas, la présence de pierres de taille là où il n'y en avait pas.

Les travaux ne se bornèrent pas au seul aspect extérieur. En effet, le 31 octobre 1816, les marguilliers passent un marché avec le sculpteur Pierre Séguin pour la confection d'une voûte et d'une corniche pour l'église de la basse ville⁶. Aux termes de son contrat, Pierre Séguin doit réaliser «un voûte à compartiments de carreaux, dont les percloses seront de deux pouces et demi monture comprise et garnies au centre d'une rose d'au moins trois de diamètre, et chaque clou est enfoncé et mastiqué.» Il lui revient également d'ériger une corniche sur les deux murs latéraux et un plafond plat dans la chapelle Sainte-Geneviève.

Le travail de sculpture de Pierre Séguin a disparu lors des travaux ultérieurs, notamment ceux de 1854. La voûte de l'église Saint-Augustin (photo 40), exécutée par Pierre Séguin et Olivier Dugal, peut cependant nous donner une idée assez juste de ce que devait être ce décor sculpté. Particulières aux sculpteurs de l'école de Quévillon, les voûtes compartimentées de carrés ou de losanges sont surtout des oeuvres de sculpture. Elles seront systématiquement supplantées par des voûtes suggérant une architecture véritable, qu'elles soient de bois ou de plâtre, par les Baillaigé, sous l'impulsion de l'abbé Jérôme Demers, théoricien et adepte d'une architecture néo-classique⁷.

Assez curieusement, les travaux de décoration intérieure semblent s'arrêter après la construction de la voûte. Restait-il dans l'édifice des pièces de mobilier du Régime français pour compléter l'ensemble? Aucun document ne confirme ni n'infirme une telle hypothèse.

CHAPITRE 7

Menaces de démolition et travaux de 1854-60: Raphaël Giroux, architecte et sculpteur.

D'une certaine façon, on peut comprendre que les travaux au décor intérieur de Notre-Dame-des-Victoires furent interrompus après 1817. En effet, en 1824, un marguillier de la paroisse de Québec soumet un projet selon lequel l'église de la basse ville serait détruite¹. Cette proposition venait d'un certain nombre de citoyens de la place Royale, surtout des marchands désireux de développer le marché de la basse ville.

Ce projet n'eut cependant pas de suite, l'église ayant été ouverte au culte des catholiques de langue anglaise à partir de 1829². Les Irlandais catholiques dont le nombre ne cessait d'augmenter à la suite d'une immigration massive, avaient précédemment utilisé la chapelle des Congréganistes de la rue d'Auteuil (église des Jésuites) et songeaient dès 1827 à la construction d'une église succursale de Notre-Dame. L'aquarelle de Cockburn (photo 39), présente une sortie de messe des catholiques irlandais. L'exiguïté de l'église, sensible sur l'aquarelle, fit encore une fois planer des menaces de démolition. Une fois le marché agrandi, on aurait pu reconstruire ailleurs grâce au produit de la vente des terrains devenus libres. Cette proposition fut faite le 23 janvier 1831 à l'assemblée des marguilliers:

«Considérant que les citoyens de cette ville font des démarches actives pour acquérir le terrain occupé par l'église de la basse-ville, afin d'agrandir le marché à cet endroit, les marguilliers se flattent que si cette mesure réussit comme ils ont tout lieu de l'espérer, le produit de cette vente de terrain avec d'autres moyens, mettra cette fabrique en état de bâtir ailleurs une autre église assez spacieuse pour répondre aux besoins spirituels tant des catholiques parlant la langue anglaise que des autres paroissiens.»³

L'évêque de Québec, Mgr Panet, refuse la proposition. En contrepartie, il appuie les catholiques anglophones et il les incite à chercher un terrain ailleurs pour construire leur église, ce qu'ils feront, en effet, en 1832, rue McMahon⁴. Une fois réglés les problèmes des Irlandais, les marchands de la basse ville, tenaces, reviennent à la charge en 1833. Leur requête est rejetée une fois de plus, la fabrique n'ayant plus à trouver des fonds pour la construction de l'église à ses frais.

En 1854, le projet de démolition revient encore sur le tapis:

«Attendu que l'église succursale de la basse-ville, à cause de sa grande vieil-

lesse, va requérir prochainement de grandes réparations, attendu que depuis bien longtemps ses revenus ne peuvent couvrir ses dépenses ordinaires, et vu que l'expérience a démontré aussi depuis longtemps que non seulement elle n'est pas nécessaire, mais même qu'elle est peu utile aux paroissiens de la Basse-Ville, et vu enfin que cette fabrique se trouve dans une grande gêne par rapport aux intérêts considérables qu'elle paye en conséquence de la dette qu'elle a contractée pour la bâtisse de l'église Saint-Jean, résolu qu'il conviendrait et qu'il est avantageux pour cette fabrique de vendre le terrain et bâtisse de la dite église succursale de la Basse-Ville, aussitôt qu'il sera trouvé un prix raisonnable et avantageux, pourvu toujours que la présente résolution soit approuvée par sa grâce Mgr l'Archevêque de Québec.»⁵

Cet acharnement à vouloir démolir Notre-Dame-des-Victoires provient en grande partie du déplacement de la population. Les marchands, bourgeois aisés, se sont installés dans la ville haute après 1800 et dans le nouveau faubourg Saint-Jean après 1850. Leur négoce ne se poursuit pas moins dans le secteur du marché de la basse ville. Dès lors, comment s'étonner qu'ils jugent Notre-Dame-des-Victoires inutile, puisqu'ils viennent de se faire construire la nouvelle église Saint-Jean?

Le sous-développement de la place Royale date de ces années-là. La désaffectation favorise l'aménagement de logements bon marché dans les habitations cossues de naguère. Les paroissiens, de riches qu'ils étaient sous le Régime français, devinrent rapidement les plus défavorisés de la ville, pendant que massivement, les nouveaux riches s'installèrent à Saint-Roch ou dans le faubourg Saint-Jean.

L'Archevêque de Québec, Mgr Turgeon, ne se rendit point à la demande des marguilliers. Une délégation des habitants de la basse ville avait, de son côté, fait pression pour conserver l'église. De plus, le prélat invoquait des raisons historiques et sentimentales, non moins intéressantes:

«... je ne puis me faire à l'idée de permettre que l'on mette ainsi à l'enchère une église de mon diocèse, ... il m'est impossible de me rendre à la demande qu'ils me font, en particulier d'aliéner celle (église) de la basse-ville, une des plus anciennes du pays et une de celle que les citoyens de Québec devraient avoir plus à cœur de conserver... Je ne pourrai me résoudre à l'exercer (mon autorité) pour dépouiller la ville de Québec d'un de ses sanctuaires les plus vénérés.»⁶

La paroisse n'ayant pas de fonds et l'évêque ne voulant pas laisser démolir l'église, les paroissiens recueillirent les sommes nécessaires pour reprendre les travaux, allant au plus pressé d'abord pour terminer par le décor intérieur⁷.

À cette fin, le desservant de l'église de la basse ville retient les services de Raphaël Giroux, architecte et sculpteur de Québec⁸. Celui-ci travaille

de façon sporadique, de 1854 à 1857, pour achever le décor intérieur. Il y est aidé par Ferdinand Villeneuve et Léandre Parent, tous deux sculpteurs, auxquels il confie l'exécution de plusieurs détails de sculpture. L'ensemble de l'intérieur sculpté qu'on peut y voir aujourd'hui est l'oeuvre de Raphaël Giroux⁹. Une restauration ultérieure a toutefois altéré l'apparence de ce décor architectural, notamment par l'apposition des nombreux motifs peints (photo 41).

La voûte actuelle est sensiblement différente de celle construite en 1816-1817 par Pierre Séguin. Il s'agit ici d'une fausse voûte de bois, mais traitée à la manière d'une voûte de plâtre ou de maçonnerie. Les motifs de sculpture cèdent, en effet, la place aux éléments architecturaux, tels les doubleaux. Immédiatement en-dessous, l'entablement joue un rôle de support de la voûte intermédiaire, entre les murs et celle-ci. Avec cette oeuvre de Raphaël Giroux, on est bien loin du décor sculpté antérieur ressemblant plutôt à la voûte de Saint-Augustin.

Le retable n'est pas sans intérêt (photo 16). Le profil surbaissé de la voûte et la hauteur relative de l'entablement, dus à la hauteur considérable des murs et à l'abaissement de l'angle de la toiture en 1816, dégagent une composition architecturale très élancée sur le mur du chevet. Parcourue par la corniche, l'arcade principale de l'arc de triomphe s'élève très haut, tandis que le fronton en segment de cercle qui la couronne se trouve, à la lettre, coincé entre cette corniche et la voûte. En-dessous, une moulure horizontale rappelle un étage intermédiaire qui stabilise quelque peu l'élan vertical. Deux portes surmontées d'attiques utilisés comme supports de statues constituent le seul ornement du bas des ailes latérales¹⁰.

Ce retable en arc de triomphe rappelle quelque peu celui de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, construit en 1830 par Thomas Baillaigé; il annonce déjà ceux que construira par la suite Raphaël Giroux, son élève et compagnon, à Cap-Santé et à Gentilly. Dans tous ces édifices, les architectes n'avaient cependant pas rencontré autant d'obstacles qu'à Notre-Dame-des-Victoires.

L'architecture intérieure de Thomas Baillaigé et de ses élèves étant caractérisée par une recherche d'unité architecturale, le réaménagement du décor intérieur d'un édifice ancien pose une série de difficultés. En effet, le décor ancien de Notre-Dame-des-Victoires était essentiellement composé de pièces de mobilier, sans qu'il y eut nécessairement un lien entre ces oeuvres. Même la voûte de Séguin, réalisée en 1816, ne tenait pas compte d'un retable en place ou à venir. Il suffisait à un sculpteur

de mettre en place son oeuvre. L'unité architecturale de l'oeuvre de Raphaël Giroux est avant tout obtenue par la corniche qui parcourt tout l'édifice à une hauteur égale, même sur le retable qui se trouve ainsi parfaitement intégré au décor architectural. La hauteur du retable est donc déterminée par la hauteur des murs sur lesquels repose normalement cette corniche. Il semble évident que si l'édifice avait été construit en 1854, la chapelle Sainte-Geneviève eût été mieux intégrée à la nef, comme c'est le cas pour les chapelles latérales dans les églises de Raphaël Giroux. C'est au niveau de la voûte que l'ouverture de la chapelle eût été marquée et non par une simple arcade en contre-bas.

Ce décor architectural témoigne donc de l'effet d'adaptation d'un appareil décoratif très différent de celui du Régime français. L'organisation de l'espace s'avérait d'autant plus difficile qu'il s'agissait d'un édifice probablement conçu, dès le départ, pour recevoir un décor recherché, comme celui que proposait l'architecture religieuse en France au XVII^e siècle. On ne peut donc s'empêcher de remarquer cette double caractéristique de l'intérieur de Notre-Dame-des-Victoires, réaménagé au goût du jour près de 200 ans après sa construction. Si tel est le cas de la plupart de nos édifices religieux anciens, l'exemple de Notre-Dame-des-Victoires est remarquable, car il s'agit, en fait, d'un des plus anciens. Il a été réaménagé dans un style qui tire à sa fin vers 1860¹¹. S'il avait été restauré quelques années plus tard, l'architecture victorienne n'aurait probablement même pas épargné la structure de l'édifice ancien.

En 1861, on achevait de transformer l'église en reconstruisant le clocher en façade, en remplacement de celui érigé en 1816. Cette opération fut exécutée à l'occasion d'une réfection complète de la toiture. C'est Édouard Gaboury, entrepreneur de menuiserie et de charpente, qui réalisa le clocher actuel, probablement d'après les plans d'un architecte dont on ignore le nom¹². En même temps, l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy dessina les plans de la clôture qui allait clore le parvis¹³. Fichée dans un muret de pierre, cette clôture de fonte rappelle celle que Charles Baillairgé installa autour du parvis de la cathédrale en 1858. Une photographie ancienne montre l'édifice après l'installation de cette clôture (photo 42), alors qu'on avait déjà planté deux arbres.

La façade ainsi complétée et l'intérieur réaménagé on voit surgir une église typique du XIX^e siècle québécois, à partir de structures du XVII^e siècle. Certains déploreront ces modifications qui ont profondément altéré

l'édifice originel. Qu'ils se souviennent toutefois, que c'est grâce à ces travaux que l'église fut gardée en état et qu'elle nous est parvenue, demeurant conforme à l'évolution du goût en suivant la mode architecturale.

CHAPITRE 8

Problématique de la restauration

C'est avec la reconstruction du clocher et l'aménagement de l'intérieur que prennent fin les travaux de construction. Leur succéda cependant toute une série d'entreprises de restauration qui, tout en maintenant l'édifice en état, n'ont pas altéré outre mesure l'apparence de l'édifice.

En 1878, l'architecte David Ouellet remplace le maître-autel par celui que nous voyons encore¹. Érigé sur plusieurs étages, ce meuble emprunte son décor au château-fort, sans doute pour commémorer les victoires historiques rappelées par le vocable de l'église de la basse ville (photo 16).

Lors du deuxième centenaire de la construction, en 1888, on exécuta un grand nombre de réparations: on retira la chaire et le banc-d'oeuvre pour gagner l'espace de deux bancs dans la nef et on remit à neuf le décor peint. L'entreprise fut confiée à J.-M. Tardivel, peintre-décorateur de Québec qui, par une série de fresques, retraça l'histoire de l'église et de la ville². C'est en 1902 què l'église fut dotée des bancs qui s'y trouvent encore aujourd'hui³.

Près de trente ans se passent, puis, le 11 juillet 1929, Notre-Dame-des-Victoires est classée par l'État parmi les premiers monuments historiques, avec la maison des Jésuites de Sillery et le château de Ramezay, à Montréal. Cette année-là, l'église se transforme en chantier. Les planchers sont remplacés par un sol de béton et les murailles subissent des réfections. Le responsable des travaux est l'architecte de la reconstruction de la cathédrale de Québec après l'incendie de 1922: Raoul Chenevert⁴. Il convient de signaler qu'en dépit de l'importance des travaux, l'aspect de l'édifice ne s'en trouve nullement altéré.

Mil neuf cent soixante-sept; nouvelle restauration (photo 2). La maçonnerie est décapée de son crépi, le portail en façade, refait et la porte principale, remplacée. Deux sections de la corniche dessinant le triangle du fronton sur la façade sont également retirées. Ces réfections ont une certaine ampleur, mais on ne peut dire qu'il s'agisse d'une véritable restauration, comme c'est le cas pour les maisons de la place Royale. Historiens et architectes se sont bientôt rendu compte de la complexité du monument et de son évolution architecturale. Notre-Dame-des-Victoires pourrait, en effet, être restaurée selon deux parties très différents:

telle qu'elle fut construite et parachevée sous le Régime français ou alors, telle que l'ont modelée les différentes époques qu'elle a traversées.

Il serait possible de la restaurer dans l'état où elle était sous le Régime français, du moins dans ses grandes lignes. Les sources documentaires et l'archéologie historique nous révéleraient suffisamment de données pour arrêter le choix d'une époque. La meilleure période que pourraient choisir les restaurateurs serait probablement celle comprise entre 1724 et 1759. C'est, en effet, à cette époque que l'église fut le plus complètement achevée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La figure 11 donne une idée de l'apparence que pourrait avoir Notre-Dame-des-Victoires si elle était ainsi restaurée⁵. Il faudrait donc, partant de l'édifice actuel, procéder aux modifications suivantes:

- exhausser le pignon et rétablir la toiture à cette nouvelle hauteur;
- rétablir les niches et ouvertures;
- réduire les dimensions de l'ouverture et le décor du portail;
- replacer le clocher sur le sanctuaire;
- reconstruire ce clocher;
- recouvrir la toiture de bardeaux ou de tuiles d'ardoise;⁶
- murer une fenêtre du côté de la rue Notre-Dame;
- ouvrir une fenêtre du côté de la ruelle Sainte-Geneviève;
- abaisser la hauteur de la maison du bedeau, tout en lui conservant deux étages;
- crépir et chauler les murs.

Quant à l'intérieur, on en est réduit à des hypothèses. Il faudrait reconstruire une voûte lambrissée sur une nouvelle charpente, imaginer un retable et des ornements divers, inventer de toute pièce des bancs, la balustrade et, en gros, tout le décor.

Si la restauration de l'édifice tel qu'il exista sous le Régime français semble possible pour l'extérieur, encore qu'il s'agisse d'une entreprise d'envergure, le décor intérieur ne pourrait jamais être reconstitué avec suffisamment de garanties d'authenticité historique. D'autre part, la reconstruction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, entraînerait la disparition de deux oeuvres d'architecture d'une incontestable valeur: la façade de François Baillaigé et l'architecture intérieure de Raphaël Giroux.

Si l'on veut respecter l'ensemble de l'édifice, il faudrait lui conserver les

aspects multiples qui témoignent de la vie du monument à travers les siècles. La restauration de 1967 n'a certes pas été heureuse à cet égard. On a déshabillé l'édifice d'un crépi, certes délabré, mais dont il avait toujours été recouvert; on a supprimé les deux portions de la corniche qui indiquaient la présence d'un fronton triangulaire, tout en laissant la même corniche délimiter le pignon. De la même façon on a installé les vantaux portant de faux motifs en «pointes de diamants», dans un portail d'esprit néo-classique. Ces modifications mineures et sans grande importance, si l'on tient compte de leur caractère temporaire et de l'ensemble de l'édifice, contribuent néanmoins à défigurer l'oeuvre harmonieuse de François Baillaigé de 1816. Elles n'ont de sens que dans la mesure où l'on viserait à reconstituer l'église de Jean Maillou, encore que ce choix soit contestable, comme nous l'avons signalé.

Notre-Dame-des-Victoires est certainement l'un des édifices sur lesquels nous possédons le plus de renseignements, à toutes les époques. Qu'il nous suffise de faire connaître les différentes étapes de la construction à l'aide de l'édifice en place et de la documentation disponible. Privilégier une époque plutôt qu'une autre équivaldrait à détruire les témoignages d'une évolution architecturale de plus de deux siècles. Si le rôle de l'historien d'art et d'archéologie est d'étudier et de faire connaître et apprécier les oeuvres du passé, celui du restaurateur est de les conserver, non de les détruire.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AJQ — Archives judiciaires du Québec
ANQ — Archives nationales du Québec
ANDQ — Archives de Notre-Dame-de-Québec
APT — Association for Preservation Technology
ASQ — Archives du Séminaire de Québec
BRH — Bulletin des Recherches historiques
DBC — Dictionnaire biographique du Canada

RÉFÉRENCES ET NOTES

Chapitre I

1. *Oeuvres de Champlain*, Montréal, Éd. du Jour, 1973, p. 1052.
2. Plusieurs autres exemples d'une telle disposition ont été réalisés sous le Régime français: la résidence Saint-Joseph de Sillery, le Fort de Montréal...
3. *Oeuvres de Champlain*, Montréal, Éd. du Jour, 1973, p. 1111.
4. *Plans of the first French settlements on the Saint-Lawrence (1635-1642) by Jehan Bourdon*, Montréal, McGill University Library, 1958. Tous les plans publiés dans ce fascicule concernent les premiers établissements de Québec. Deux projets sont intéressants au plus haut point. Il s'agit tout probablement de plans pour fortifier le magasin ou construire une redoute à la basse-ville, sur l'emplacement du magasin.
5. Légende du plan de Jean Bourdon (cf. note 4).
6. ANQ. Archives de la Marine. Canada correspondance générale. Vol. 5 (1672-1681) — 1681; folio 186 et 187. Ce dessin, même s'il présente tous les éléments d'architecture conformément au plan au sol, n'est pas exact dans son élévation. En effet, les deux tourelles devaient encadrer un corps du bâtiment plus allongé que celui présenté sur le dessin.
7. Lettre de Mgr de Laval à M. de Seignelay à Paris (12 novembre 1682). «... On a aussi examiné la proposition que j'avais faite de bâtir une chapelle succursale dans l'emplacement du Vieux Magasin qui a été entièrement brûlé par le dernier incendie, ces Messieurs n'y trouvent pas beaucoup de difficultés, et ils croient que quand bien même Sa Majesté voudrait réédifier le magasin, il y aurait assez de place pour construire la chapelle dont la ville basse a fort grand besoin.» Pierre-Georges Roy. «Quelques lettres de Mgr de Laval» dans *BRH*, Vol. XLVI, no 3, mars 1940, p. 66.
8. Cette concession est citée par N.-E. Dionne (*Notre-Dame-des-Victoires*), d'après des renseignements fournis par A. Gosselin. Le fait est repris par P.-G. Roy dans *Vieilles églises de la Province de Québec*, p. 47.
9. La légende de cette section de la carte se lit comme suit: «Vieux Magasin du Roy où l'on a proposé de faire une chapelle l'année prochaine.» (Copie conservée aux ANQ).
10. ASQ. Polygraphie 3, no 143, 27 mai 1684. «... lesquels en exécution de la promesse faite par les dits Sieurs de Bernières et des Mézerets à Monseigneur de la Barre... en date du 22 octobre dernier, de luy remettre en sa disposition pour les raisons y contenues certain emplacement quy leur avait été cédé et transporté auparavant par M. de Vitré, conseiller...» (Documentation: Bureau de la place Royale).
11. Ce terrain fut concédé le 16 mars 1664 au Sieur d'Auteuil qui le vendit à Messire Henry de Bernière, curé de Québec. Le 11 septembre 1683, le Séminaire concéda cet emplacement au Sieur de Vitré qui le 20 septembre 1683 leur en rendit la moitié (Greffé Duquet). (Documentation: Bureau de la place Royale).
12. ASQ. Polygraphie 3, no 150, 18 mars 1684. Le magasin à munitions fut effectivement construit (Greffé Genaple 22 avril 1686 et 4 décembre 1686). Les contrats mentionnent également «la casemate qu'il fera faire à côté de la dite maison» et qui se trouve sous la ruelle Sainte-Geneviève, entre l'église et la maison faisant face à la maison du bedeau (cf. plans des voûtes de la place Royale dans le *Concept général de réaménagement du vieux Québec*).

13. ASQ. Polygraphie 3, no 144 (Genaple 4, janvier 1686). «... et attendu que la dite concession faite au Séminaire de la dite place du vieil magasin du Roi n'a pas son effet et ne subsiste pas, n'ayant pas plû à sa Majesté d'en accorder la ratification et que pour raison de ce et suivant les ordres de sa Majesté nouvelle concession en a été faite à Monsieur l'abbé de Saint-Vallier...» (Documentation: Bureau de la place Royale).
14. ASQ. Séminaire I, no 42 «Concession à Mgr de Saint-Vallier par Denonville et DesMeulles de l'autre partie de l'emplacement du vieux magasin à la basse-ville pour y bâtir une église et un presbytère.»
15. Pierre Mayrand, dans «La Place Royale: dilemme de restauration» (*Documents: arts anciens du Québec*, no 1, février 1971), note: «la décision de construire la Chapelle dans sa disposition actuelle est liée au geste somptuaire de l'Intendant De Champigny qui érige, en 1686, le buste de Louis XIV sur l'ancienne place du marché...»
16. Archives de l'Archidiocèse de Québec. 29 octobre 1686: Cession de l'emplacement du vieux magasin du Roi pour bâtir l'église. (Régistre des insinuations ecclésiastiques, B: 152v et A: 436).
17. Seul le terrain du sieur Marquis est identifié sur le plan d'arpentage (photo 23), celui du sieur Eustache Lambert Dumont étant probablement compris dans le «terrain du séminaire».
18. Ce terrain avait été concédé le 24 octobre 1683 à Pierre Parent, marchand boucher, en confirmation d'une concession qui lui avait été faite en 1662, lequel l'échangea le 28 mai 1684 avec le sieur Lambert. La succession Lambert le vendit à la paroisse de Québec le 23 décembre 1687 (Genaple). Dans l'acte de vente, ce terrain est décrit comme suit: «Un emplacement de 30 pieds de terre de front sur la place publique de la basse-ville et 12 de profondeur à prendre au derrière de la muraille du vieux magasin depuis le coing de la tour d'iceluy, en descendant vers la maison de M. de Villeray...» (Documentation: Bureau de la place Royale).
19. Greffe du notaire Gilles Rageot, 3 mars 1668 (Documentation: Bureau de la place Royale).
20. «... cet emplacement sus dit aux dits sieurs marguilliers pour servir à la bâtisse de la chapelle qui doit être faite et construit en la basse-ville de laquelle chapelle le portail doit être posé sur le dit emplacement». (Genaple, 23 décembre 1687). (Documentation: Bureau de la place Royale).
21. La dernière mention de cette maison se retrouve dans le testament de Charles Marquis «estant au lit malade dans la haute chambre de sa maison qui a vue devant la porte de l'église de la Basse-Ville au deuxième étage...» (Greffe du notaire Louis Chamballon, 2 juillet 1695). (Documentation: Bureau de la place Royale).
22. Concession faite le 10 avril 1682, à François des Carreaux et habitée en 1723 par la veuve Pinaud (ANQ. Papiers Terriers du Régime français, avril 1744). (Documentation: Bureau de la place Royale).
23. Greffe du notaire La Citérie. Vente de veuve Pinaud à Étienne Cugnet. 12 août 1723. (Documentation: Bureau de la place Royale).
24. Greffe du notaire Chamballon. Vente de François Allaire à la fabrique de Québec, 27 juillet 1700 (Documentation: Bureau de la place Royale).

Chapitre II

1. Au sujet de Claude Baillif, lire Alan Gowans: «Baillif, Claude» dans *DBC*, Vol. I, p. 76-79.
2. ANQ. Greffe du notaire Genaple, 31 décembre 1687. Marché pour la maçonnerie de l'église de la Basse-Ville.
3. *Id.*
4. Voir notice (20) du chapitre I.
5. Québec, 6 novembre 1688. Lettre de MM. Denonville et Champigny au Ministre: «... toutes les gratifications de l'an passé sont employées dans votre état. Il n'a que celle de la basse-ville qui a été retranchée, qui était une des plus nécessaires, et qui finirait au bout de deux ans pour parachever ce qu'on a commencé, qui serait un joli ornement pour notre basse-ville et un grand secours pour le public...» (AAQ, Série W, 2: 31).
6. Greffe du notaire Genaple, 18 novembre 1688. Marché de charpente pour l'église succursale et le clocher de la cathédrale. (Documentation: Bureau de la place Royale).
7. Voir à ce sujet les notes (17), (19) et (21) du chapitre 1. «... et d'autre en partie la place publique et un espace de dix pieds laissée pour les vues de la maison de Charles Marquis...» (Extrait du texte de la Cession de l'emplacement ouest de la Basse-ville à Mgr de Saint-Vallier. AAQ. 12A, Régistre des Insinuations ecclésiastiques, A, p. 438-30).
8. Ce dessin anonyme est daté vers 1695. D'une part, la maison du sieur Marquis y paraît encore, mais elle sera démolie en 1696 et d'autre part, des maisons construites après cette date n'y figurent pas.
9. ANDQ. Carton 6, no 83A et B. Le plan identifié comme étant le «Dessin ou plan de la petite maison qu'il faudra pour le Bedeau de l'Église de la Basse-ville» ne peut dater que de 1696. En effet, il s'agit de la première construction de la maison du bedeau cette année-là. Les reconstructions successives de cette maison donneront toujours deux étages, ce qui n'est pas le cas en 1696, ni sur le dessin. Ce dessin est intéressant pour l'église, car c'est le seul document qui nous donne avec exactitude l'angle du pignon de l'édifice.
10. Voir note (6).
11. C'est la cas sur:
 - le dessin anonyme de 1695 (photo 26).
 - la carte de la Newbery Library (photo 27).
 - le dessin naïf qui accompagne le plan de Chaussegros de Léry (photo 30).
12. ANDQ Livre de comptes 1693-1737, folio 10. Dépenses 1693-1697.
13. Au sujet de l'architecture religieuse sous Mgr de Laval, lire: Luc Noppen, *Notre-Dame de Québec (1647-1922) Son architecture, son rayonnement*, Québec, Éd. du Pélican, p. 23-42.
14. Lire à ce sujet: «Vers une architecture monumentale classique: Claude Baillif, architecte», chapitre II de *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement*, Québec, Éd. du Pélican, 1974, p. 45-69.

Chapitre III

1. Au sujet de Jean Maillou, consulter: Alan Gowans. *Church Architecture in New France*, Toronto, University Press, 1955, p. 80-82, et A.J.H. Richardson, «Buildings in the Old City of Québec» dans *APT Bulletin*, Vol II, nos 3-4, 1970, p. 88-89.
2. ANDQ. Livre de délibérations 1742-1777. Index des déliéb. de 1717-1741, Vol. 3 (absent). «du 19 mars 1723 — Du mesme jour marché fait et conclu pour la bâtisse du portail de l'église de la basse-ville, page 56-57 . . . » ANDQ. Livre de comptes 1724-1734, folio 8 R. «payé à Me Maillou accompte de l'ouvrage qu'il a fait au portail de l'église suivant son reçu . . . cy . . . £ 587 . . . »
3. ANDQ. Livre de délibérations 1742-1777. Index des déliéb. 1717-1741 (absent). «1 mai 1724, Legs de treize cents livres payables £ 600 en espèces sonnantes et le reste en marchandises fait par le feu Sr Fornel marchand pour la construction de la chapelle Sainte-Genèveüe à la basse-ville accepté. Bâtisse de la chapelle adjudgée au Sr gratis, masson pour £ 17-15 la toise . . . page 63-64 . . . »
4. ANDQ. Livre de déliéb. 1718-1729, 22 juin 1720. Livre de comptes 1693-1737, dépensés 1721. Carton 6, no 38, lettre de Gaspard Chaussegros de Lery du 3 mai 1721. Livre de comptes 1693-1737, dépenses 1724: «rallonge de la petite maison suivant la délibération du 19 mars 1723.»
5. ANDQ. Livre de comptes 1693-1737. Dépenses 1707. «Autre dépense pour la bâtisse d'une sacristie fait à la dite église sur l'emplacement de la petite cour joignant la maison du Sr Jourdan, savoir, pour 5 toises 14 pieds de maçonne payé à la palme, architecte à £ 8 la toise suivant sa quittance . . . £99-13. Livre de comptes 1724-1734, dépense 1733, folio 167 verso. «À Noël Rainville, maçon, accompte des ouvrages par luy faits à la bâtisse du presbytère de la basse-ville, suivant le toise du Sr Maillou et Carpentier du 27 décembre 1733 . . . cy . . . £ 1228-14.»
6. ANQ. Archives de la Marine. Correspondance générale — Canada (micro film). Série CA. Volume 70. folio 227-228. «Mémoire du Sr Chaumereau, sacristain à Son Éminance Mgr le Cardinal de Fleury, premier-ministre d'État». (concernant un terrain à l'arrière de l'église). (Documentation: Bureau de la place Royale).
7. Lire à ce sujet: «L'architecture paroissiale dérivée des grands modèles», chapitre III de *Notre-Dame de Québec*, p. 73-89.
8. L'église de Saint-François de l'Île d'Orléans fut construite de 1731 à 1734 par Thomas Allard, maçon de Québec. Il n'est pas certain que Jean Maillou n'ait pas tracé les plans de cet édifice. Fortement altérée, l'église ne possède ni sa toiture, ni son clocher d'origine.
9. ANDQ.
 - a) Carton 6. Inventaire des ornements de l'église de la basse-ville de Québec. 1742. «Au portaille de ladite église. Trois statues en sculpture, l'une représentant Ste-Vierge; l'autre St-Joseph et la troisième St-Jean.»
 - b) Livre de comptes 1724-1734. Dépense 1724. «Payé au Vasseur sculpteur pour deux statues un de la Ste-Vierge et l'autre de St-Joseph suivant son reçu, la somme de £ 100.»
 - c) Livre de comptes 1724-1734. Dépense 1724, folio 8R. «Payé à Bastien Ferblantier pour un lis et quatre fleurs de lys qu'il a fait pour mettre aux statues du portail . . . £ 7.»
10. ANQ. Papiers terriers du Régime français. 278 déclaration, no de cadastre 2141, 29 avril 1740. «Le clocher, au milieu de la couverture de lad. église, en bois de charpente aussi couvert en bardeau . . . »

11. Pierre Mayrand «Les statues de Souverains en Nouvelle-France» dans *Vie des Arts* no 61, Hiver 1970-71, p. 46-49.

Chapitre IV

1. AJQ. Greffe du notaire Genaple. 18 novembre 1688. Marché de charpente. «Un comble de soixante pieds... avec double enrayure... desquelles enrayures, celle d'en bas sera ceintrée par-dessous en anse de panier pour recevoir et poser un lambris...»
2. *Trésor des communautés religieuses de la ville de Québec*, Musée du Québec, 1973, p. 68.
ANDQ. Livre de comptes 1693-1737. Inventaire des papiers en 1700. «Une quittance au bas d'un bordereau de la Révérende Mère Marie Saint-Joseph supérieure des Ursulines de la somme de Cinq cent quatre vingt dix sept livres douze sols en date du 21 avril 1694, à compte de sept cent livres pour le tabernacle de la dite église acheté des Ursulines.»
3. ANDQ. Livre de comptes 1693-1737. Dépenses 1694, folio 7. «A.M. Léonard Crequel suivant les prescriptions de M. Buisson, ptre du 8 mai et 11 juin 1694:
— pour la chaire à presher — 55
— pour le confessionnal — 40»
4. ANDQ. Livre de comptes 1693-1737. Dépenses 1706. «Au sieur Laborde pour avoir tendu et ensuite détendu les tapisseries qui ont servi à orner l'église £ 6». Cette mention se retrouve à chaque fête religieuse et elle est répétée plusieurs fois par année.
5. Le Sr LeVasseur est payé une première fois en 1715 «pour le retable». Il s'agit cependant d'une somme peu importante (15 livres). Les mentions les plus importantes sont datées de 1725, 1728 1729, (ANDQ. Livre de comptes 1693-1737 et Livre de délib. 1742-1777. Index délib. 1717-1741 (absent).
6. ANDQ. Livre de comptes 1724-1734. Dépense 1730, folio 62.
7. Au sujet du retable et de la chapelle des Ursulines, lire : Jean Trudel, *Un chef-d'oeuvre de l'art ancien de Québec: la chapelle des Ursulines*, Québec, P.U.L. 1973, 115 pages.
8. En effet, à Sainte-Anne-de-Beaupré, tout comme à l'église des Récollets, le retable bloque l'entrée d'un chœur en hémicycle qui se développe à l'arrière, celui-ci étant utilisé comme sacristie.
9. Dans la mesure où un retable, composé de quatre colonnes, d'une corniche et d'un attique, ouvert sur l'arrière par deux portes et dans lequel l'arcade centrale est occupé par le tabernacle et le tableau, ressemble à un autre retable dans lequel on retrouve les mêmes éléments.
10. ANDQ Livre de délib. 1742-1777. Index des délib. 1717-1741 (absent).
11. Il existe dans les archives de la paroisse Notre-Dame de Québec plusieurs inventaires:
20 octobre 1697 — Carton 6, no 12A.
18 janvier 1742 — Carton 6, no 49
10 août 1752 — Carton 6, no 52A.
1^{er} décembre 1766 — Carton 6, no 55.

Chapitre V

1. Jean-Félix Récher, *Journal du Siège de Québec*, Québec, Soc. Hist. de Québec, 1959, p. 17.
2. *Le Siège de Québec en 1759* (copie d'un manuscrit de la bibliothèque de Hartwell, en Angleterre, rapportée au Canada en 1835 par Denis-Benjamin Viger), Québec, Min. des Affaires culturelles, 1972, p. 60.
3. ANDQ. Carton 6, no 53A.
4. ANDQ. Livre de délib. 1742-1777, Délib. du 27 décembre 1763, folio 166.
5. ANDQ Livre de délib. 1742-1777. Délib. du 28 décembre 1766.
6. Il n'est cependant pas exclu que Jean Baillairgé, artisan de la reconstruction de la cathédrale, et occupant la sacristie de la basse-ville, ait participé à la reconstruction de Notre-Dame-des-Victoires.
7. Lire à ce sujet: Gérard Morisset, «La maquette Duberger» dans *La Patrie*.
8. Au sujet de la reconstruction après la Conquête, lire les chapitres VI et VII de *Notre-Dame de Québec*, p. 145-164.
9. ANDQ. Livre de délib. 1777-1825. Délib. du 10 février 1793, folio 172.
10. ANDQ. Livre de délib. 1777-1825. Délib. du 14 juin 1795, folio 190.

Chapitre VI

1. Au sujet de cet architecte, lire Gérard Morisset, «François Baillairgé, architecte» dans *Technique*, avril 1949, p. 233-239, et A.J.H. Richardson, «Buildings in the Old City of Québec» dans *APT Bulletin*, Vol II, nos 3-4, 1970, p. 3.
2. L'ensemble de ces travaux sont mentionnés dans les ANDQ.
— Livre de délib. 1777-1825, Délib. des 5 may (folio 403), 9 juin (folio 406 et 409), 16 août (folio 410), 25 août 1816 (folio 412-413).
— Comptes et devis (Carton 6, no 84-110).
3. Ce dessin est exact pour les ouvertures et le schéma d'ensemble. Les proportions de l'édifice sont cependant trop étirées en hauteur, comme l'ensemble des illustrations dues à Smillie, qui ornent cet ouvrage.
4. Une délibération du 9 juin 1816 autorisait ces travaux, qui furent ensuite différés par la délibération du 7 juillet. Ces travaux ne furent exécutés qu'après la délibération du 13 avril 1817. (ANDQ. Délib. 1777-1825).
5. A.J.H. Richardson, «Buildings in the Old City of Québec» dans *APT Bulletin*, Vol II, nos 3-4, 1970, p. 35.
6. AJQ. Greffe du notaire Plante, 31 octobre 1816. Marché entre la fabrique Notre-Dame et Pierre Séguin, Le devis de ce contrat est conservé aux ANDQ, Carton 6, no 76.
7. Lire à ce sujet: *Notre-Dame de Québec*, p. 175-179.

Chapitre VII

1. ANDQ. Livre de délib. 1777-1824. Délib. du 12 janvier 1824.
2. ANDQ. Livre de délib. 1825-1862 — 25 janvier 1829 (Ms 17a).
3. ANDQ. Livre de délib. 1825-1862 — 23 janvier 1831. folio 23R (Ms 17a).
4. Lire à ce sujet: Luc Noppen et Yves Laliberté, *L'église Saint-Patrice de Québec*, 150 pages (polycopie), 1973. (Bibliothèque du Musée, Archives de l'université Laval). Rapport à la Commission des biens culturels du Québec.
5. ANDQ. Livre de délib. 1825-1862. Délib. du 17 septembre 1854, folio 145 R et V.
6. ANDQ. Carton 6, no 287.
7. ANDQ. Livre de délib. 1825-1862. Délib. du 17 septembre 1854, folio 145 R et V.
8. Au sujet de cet artiste, lire: Luc Noppen, «Raphaël Giroux» dans *DBC*, Vol IX, (à paraître).
9. Quoique aucun marché n'ait été conclu avec le sculpteur, les ANDQ conservent une dizaine de quittances signées par lui. (Carton 7, no 33, 66, 98 . . . de 1854 à 1857).
10. Les niches aménagées au-dessus de ces portes sont plus tardives; elles datent d'une restauration récente.
11. Lire à ce sujet: Gérard Morisset, «L'influence des Baillairgé» dans *Technique*, mai 1951, p. 307-314.
12. ANDQ. Carton 7, no 135, août 1861.
13. AJQ. Greffe du notaire Cinq-Mars, no 1567 et 1579 du 4 février 1861.

Chapitre VIII

1. *Le Journal de Québec*, 14 janvier 1878, p. 2.
2. La description et l'identification de ces fresques ont été données par N.-E. Dionne, *Historique de l'église Notre-Dame-des-Victoires (1688-1888)*, Québec, Brousseau, 1888, p. 49-53.
3. Archives de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires. Cahier I. Extrait des prônes concernant l'église de la basse-ville, faits à Notre-Dame.
4. Plusieurs dessins illustrant l'église ancienne ont déjà été produits, un des plus plausibles étant celui de P. Mayrand (*Trois siècles d'architecture*), le plus farfelu étant celui publié dans *Le Soleil* du 7 décembre 1967, proposant la reconstruction des tourelles d'angle du Vieux Magasin à même l'église.
5. ANDQ. Carton 27.
6. ANDQ. Livre de délib. 1742-1777. Index des délib. 1717-1741 (absent) p. 173. «Du 23 juillet 1741, sur la proposition de M. l'Intendant de couvrir l'église de la basse-ville en tuilles à cause du feu, délibéré qu'on fera incessamment marché avec le Sr Cotton pour la tuille nécessaire à ce et que vu le peu de fonds de la fabrique, on fera une quête dans la ville . . .

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

a) *manuscrites*

Archives de Notre-Dame de Québec (ANDQ): cartons 6, 7 et 23 et livres de comptes et de délibérations.

Archives du Séminaire de Québec (ASQ): documents divers identifiés au fichier sujet.

Archives nationales du Québec: Fonds des archives de la Marine (France), correspondance générale, Canada, série C 11 A (microfilms).

Direction des Biens culturels:

— Bureau de la place Royale: dossiers de Notre-Dame-des-Victoires et des propriétés voisines.

— Inventaire des oeuvres d'art: dossier Notre-Dame-des-Victoires.

b) *Imprimées*

Plans of the first French settlements on the Saint Lawrence (1635-1642) by Jehan Bourdon, Montréal, McGill University Library, 1958.

Trésors des Communautés religieuses de la ville de Québec, Québec, Musée du Québec, 1973, 199 p.

Le Journal de Québec, 14 janvier 1878, p. 2, 13 mars 1888, p. 2, 25 mai 1888, p. 2.

c) *guides et relations*

HAWKINS, A., *New Picture of Quebec*, Québec, 1834, p. 228-229.

LE MOINE, J.M., *Quebec Past and Present*, Québec, 1876, p. 408.

RÉCHER, J.-F., *Journal du Siège de Québec*, Québec, Soc. Hist. de Québec, 1959, 48 p.

Le Siège de Québec en 1759 vu par trois témoins, Québec, Min. des Affaires Culturelles, 1972, 131 p.

II. Études

a) générales

Concept général de réaménagement du Vieux Québec, Québec, Commission d'aménagement de la Ville de Québec, 195 p.

GOWANS, A., *Church Architecture in New France*, Toronto, Univ. Press, 1955, 162 p.

MAYRAND, P. et BLAND, J., *Trois siècles d'architecture au Canada*, Montréal, Federal Publication Service, 1971, 123 p.

MORISSET, G., *Coup-d'oeil sur les arts en Nouvelles-France*, Québec, 1941, 170 p.

NOPPEN, L., *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement*, Québec, Éd. du Pélican, 1974, 288 p.

RICHARDSON, A.J.H., «Buildings in the Old City of Québec» dans *APT Bulletin*, Vol. II, nos 3-4, 1970, 144 p.

TRUDEL, J., *Un chef-d'oeuvre de l'art ancien du Québec: la chapelle des Ursulines*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 115 p.

b) particulières

ALLAIRE, J.-A., «Notre-Dame-des-Victoires» dans *l'Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1919, p. 92-93.

ALLAIRE, J.-A., *Notre-Dame-des-Victoires de Québec*, Québec, Action Sociale, 1918, 85 p.

DIONNE, N.-E., *Historique de l'église Notre-Dame-des-Victoires (1688-1888)*, Québec, Brousseau, 1888, 88 p.

GAUMOND, M., *La Place Royale: ses maisons, ses habitants*, Québec, Min. des Affaires Culturelles, 1971, 52 p.

Guide souvenir. Notre-Dame-des-Victoires, Québec, 1923.

MAYRAND, P., «La Place Royale de Québec: dilemme de restauration» dans *Documents: arts anciens du Québec*, no 1, février 1971, p. 1-7.

MORISSET, G., «La collection Desjardins: un breil de tableaux» dans *La Canada Français*, Septembre 1933, p. 61-66.

ROY, P.-G. «L'église Notre-Dame-des Victoires à Québec» dans *Vieilles églises de la Province de Québec*, p. 47-51.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Archives nationales du Québec: 37

Archives publiques du Canada: 5, 29, 30, 31, 32, 34

Archives de Notre-Dame de Québec: 25

Archives du monastère des Ursulines de Québec: 9

Archives du Séminaire de Québec: 23

Direction générale du Patrimoine culturel:

— Inventaire des oeuvres d'art: 1, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18,
19, 20, 22, 24, 33, 36, 39, 40, 41

— Bureau de la place Royale: 2, 16, 26, 27, 28, page couverture

McGill University Library: 21

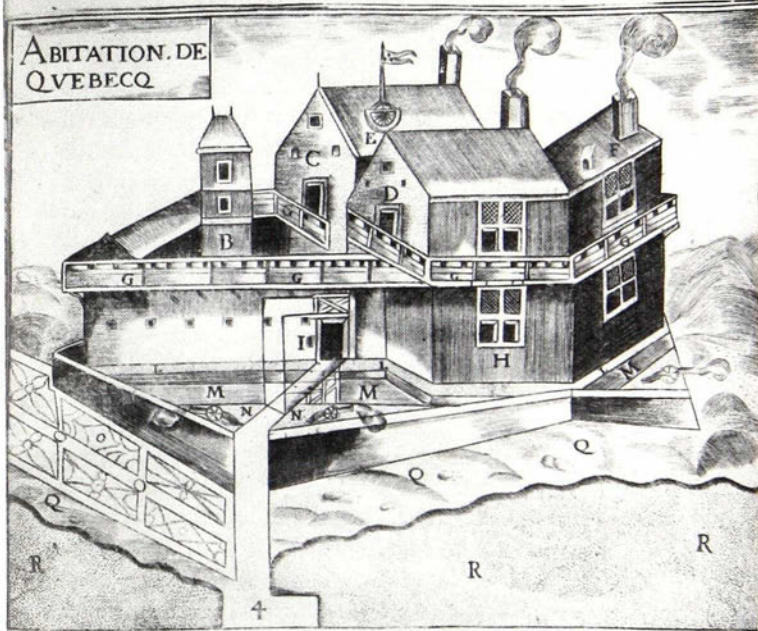
McGill University, Musée McCord: 42

Musée du Québec: 38

Noppen, Luc: 3, 4

Paquet, André: 35

ABITATION. DE
QVEBECQ



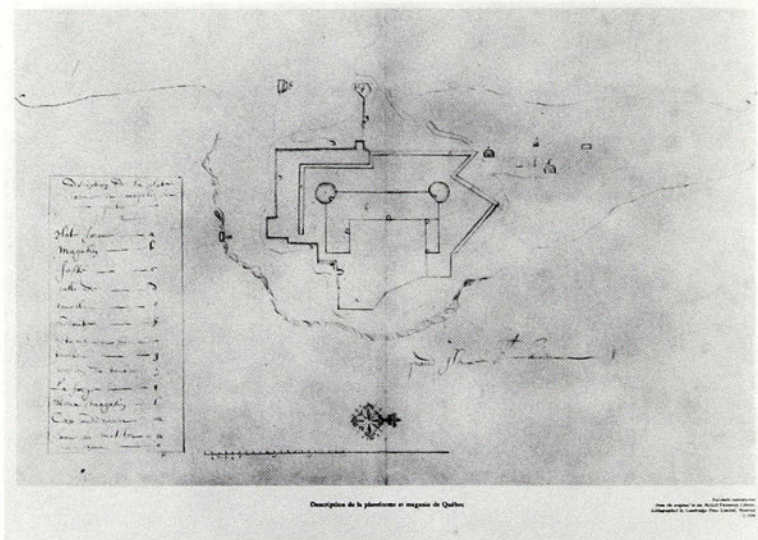
- A Le magazin.
 B Colombier.
 C Corps de logis où sont nos armes, & pour loger les ouuriers.
 D Autre corps de logis pour les ouuriers.
 E Cadran.
 F Autre corps de logis où est la forge, & artisans logés.
 G Galleries tout au tour des

- logemens.
 H Logis du sieur de Champlain.
 I La porte de l'habitation, où il y a Pont-leuis
 L Promenoir autour de l'habitation contenant 10. pieds de large iusques sur le bord du fosse.
 M Fossés tout autour de l'habitation.

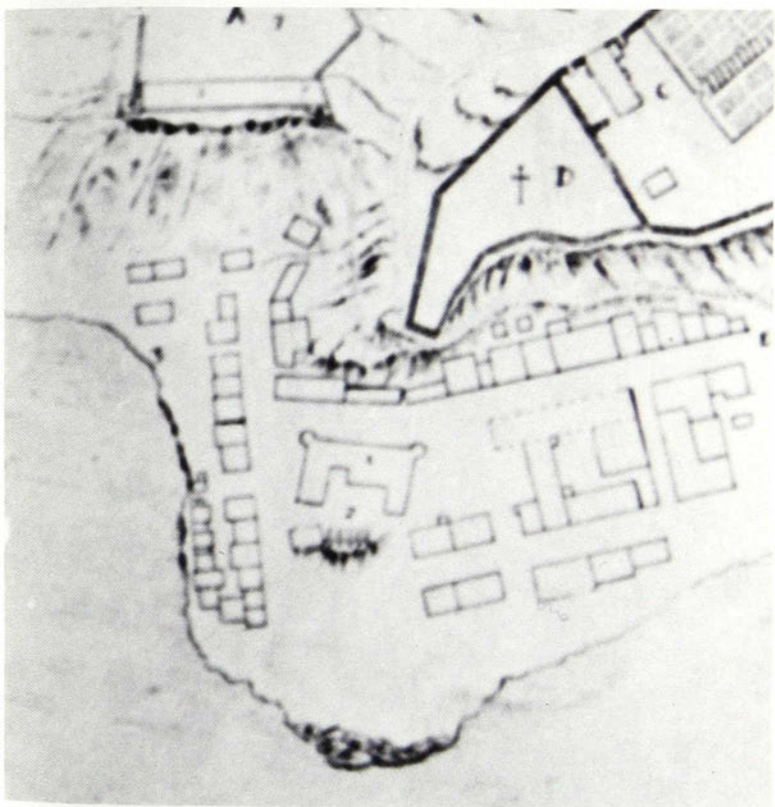
- N Plattes formes, en façon de tenailles pour mettre le canon.
 O Jardin du sieur de Champlain.
 P La cuisine.
 Q Place deuant l'habitation sur le bord de la riviere.
 R La grande riuere de sainte Lorens.

A a ij

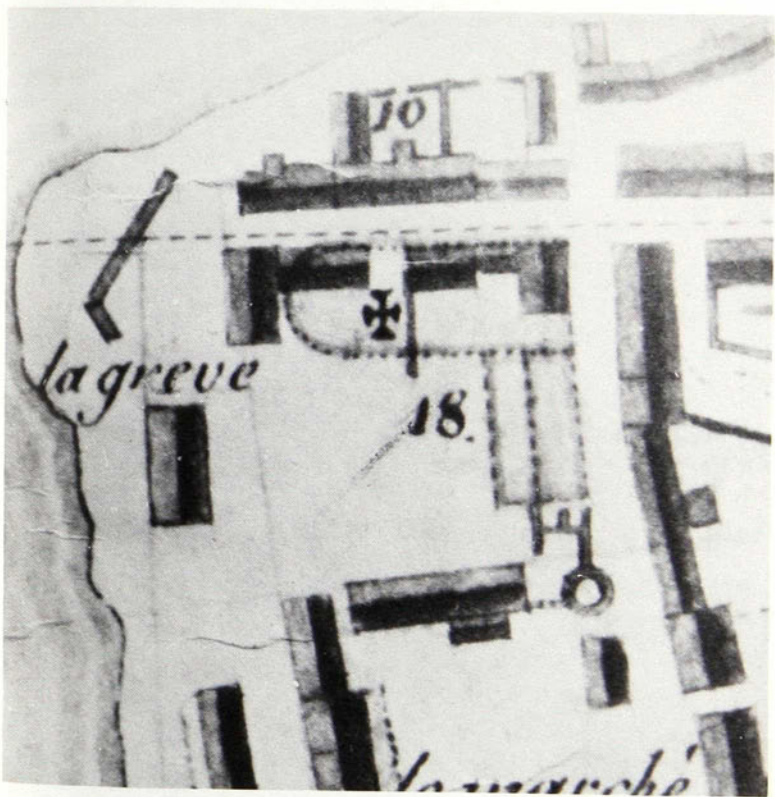
20. Abitation de Quebecq d'après les Voyages du Sieur de Champlain.



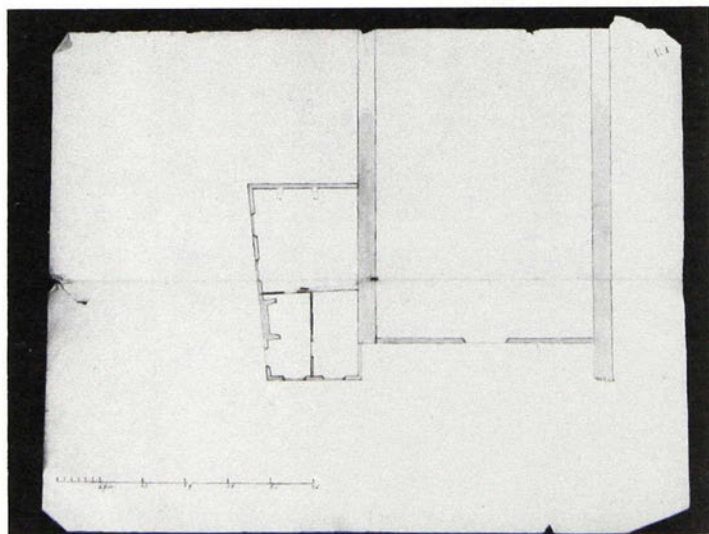
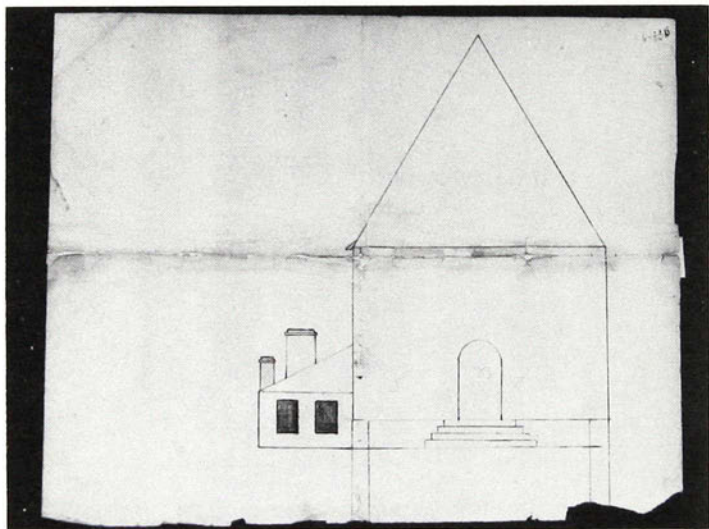
21. Plan de l'Habitation de Champlain, dressé par Jean Bourdon en 1634.



22. Plate-forme des canons, d'après un extrait d'un plan de la ville de 1670.



24. Extrait d'un plan de la ville de 1685 par Robert Villeneuve, montrant le projet de construction de Notre-Dame-des-Victoires.



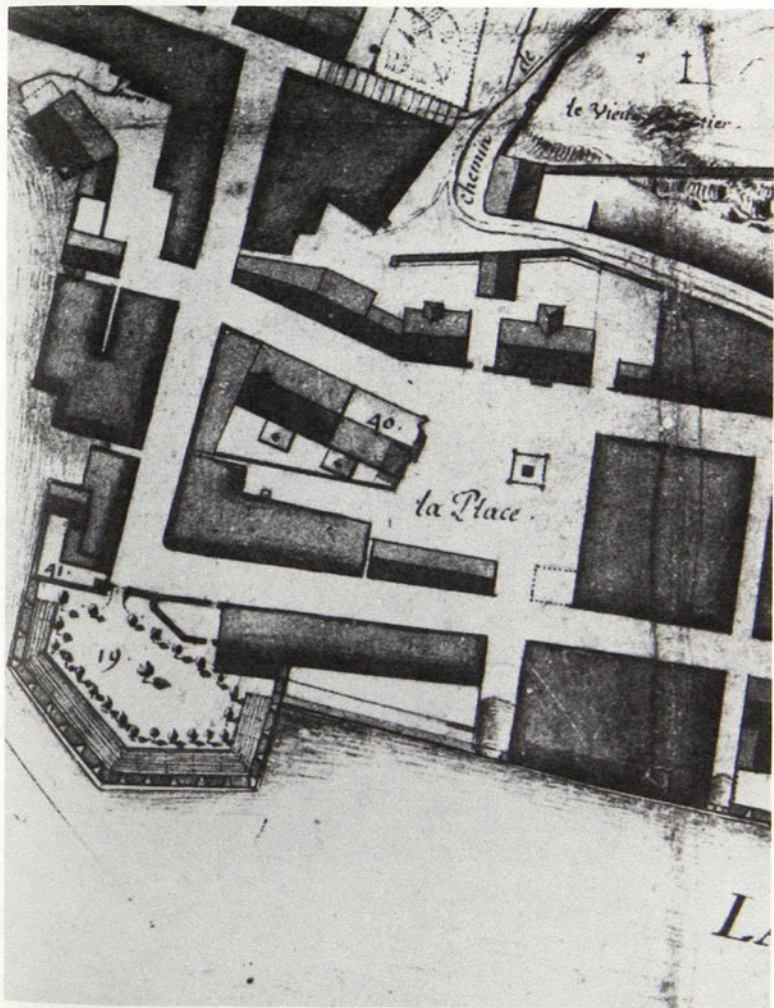
25. Plans de la maison du bedeau, construite en 1696.



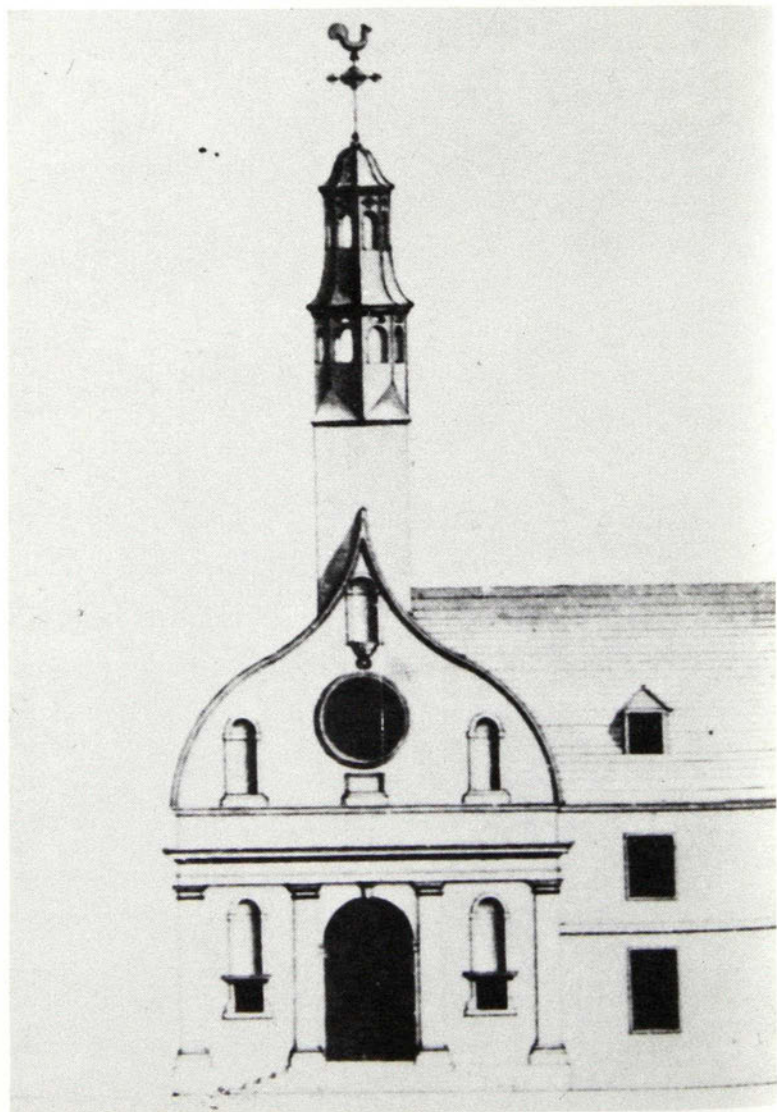
26. Extrait d'un dessin anonyme de la ville de Québec en 1695.



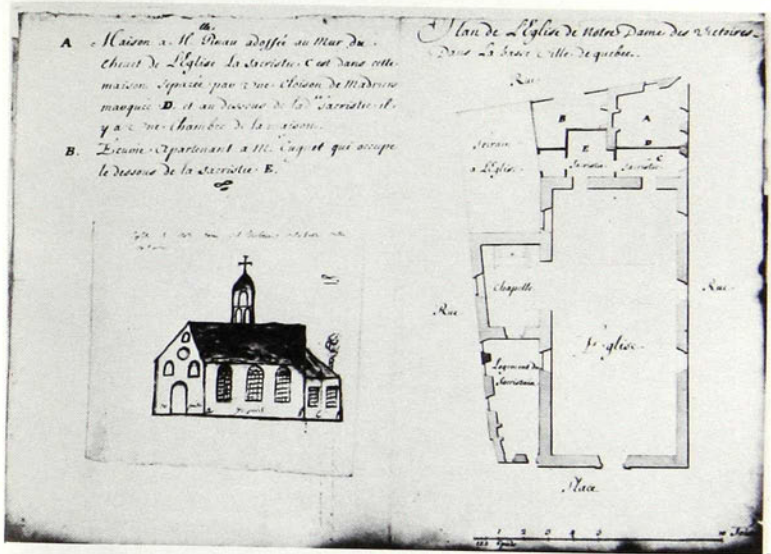
27. Extrait d'une carte de la ville de Québec, vers 1700, conservée à la Newberry Library à Chicago.



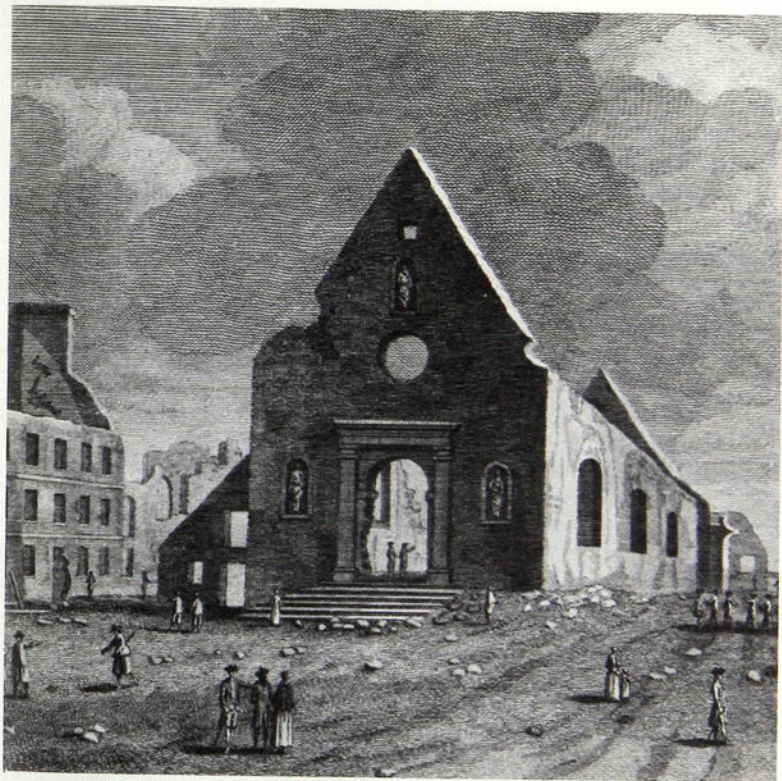
28. Extrait de la carte de la ville dressée en 1692 par Robert de Villeneuve, montrant les projets de construction à Notre-Dame-des-Victoires.



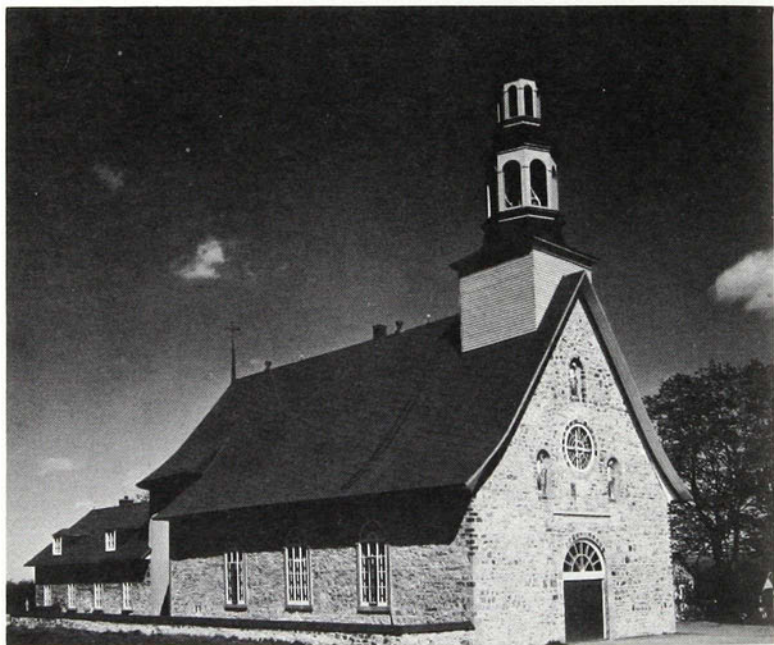
29. Plan-relevé du Palais épiscopal de Québec construit en 1692 par Claude Baillif, architecte.



30. Plan au sol (et dessin naïf de l'élévation) de Notre-Dame-des-Victoires, attribué à Gaspard Chaussegros de Léry, vers 1730.



32. La Place Royale et l'église après le bombardements de 1759 d'après un dessin gravé de Richard Short.



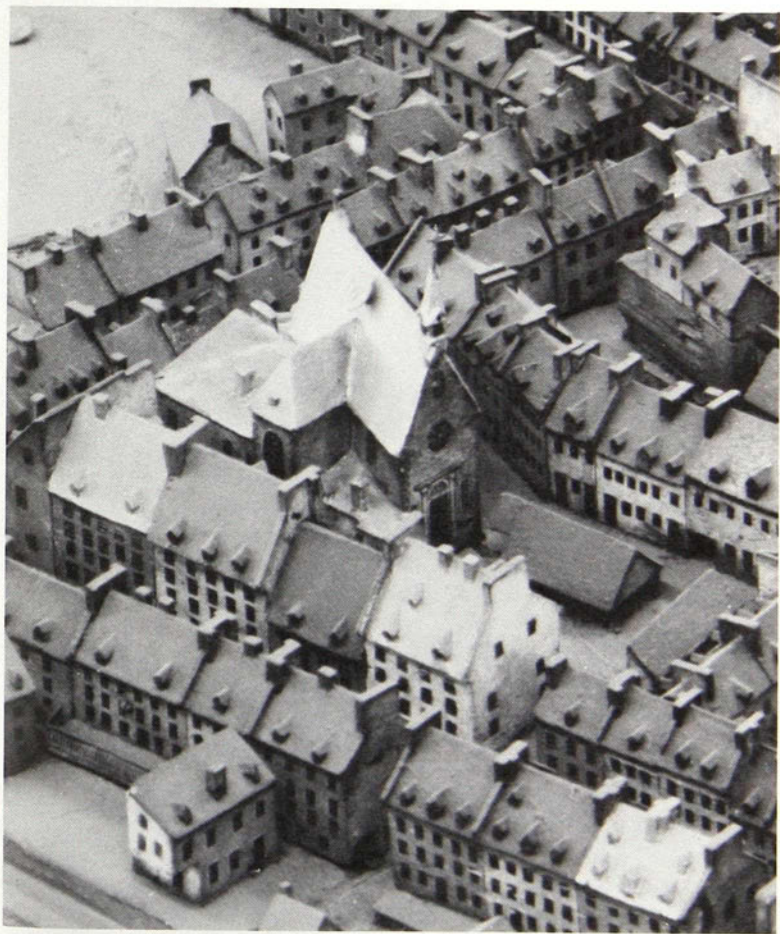
33. Vue actuelle de l'église de Saint-François de l'Île d'Orléans.



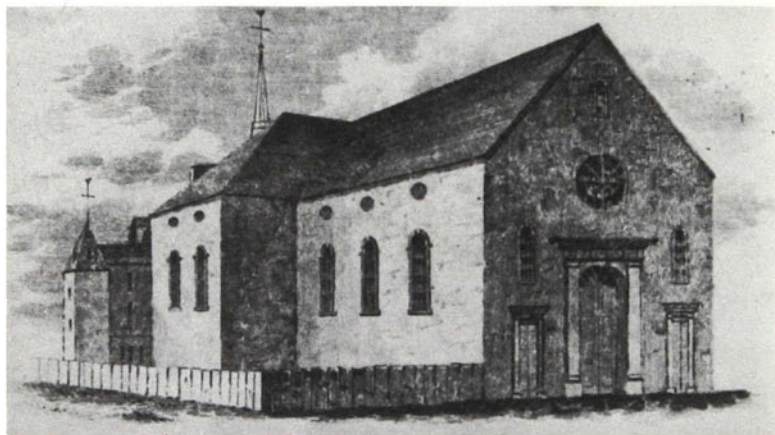
34. Vue de l'intérieur de l'église des Récollets de Québec, construite en 1693, après les bombardements de la ville en 1759. Dessin gravé de Richard Short.



35. Vue de l'intérieur de la chapelle des Ursulines de Québec. Retable de Pierre-Noël Levasseur, de 1730 à 1736.



36. Notre-Dame-des-Victoires telle que présentée sur la maquette Duberger mise à jour après les travaux faits à l'église en 1816.



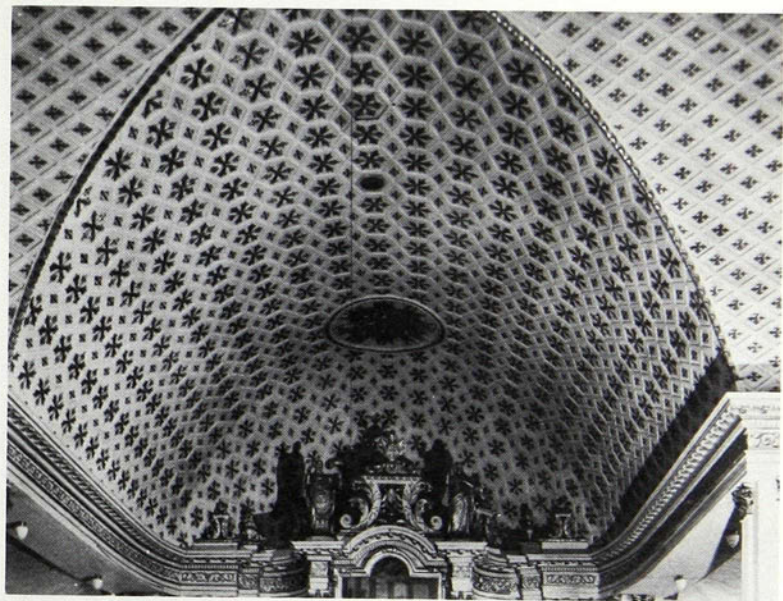
37. Église Saint-Roch de Québec en 1829, d'après un dessin gravé de James Smillie. François Baillairgé, architecte, 1811 et 1817. Édifice détruit par le feu en 1845.



38. Cathédrale Notre-Dame de Québec lors de la procession de la Fête-Dieu en 1830.
Aquarelle de James Pattison Cockburn.



39. Église de la basse-ville vers 1830, d'après une aquarelle de James-Pattison Cockburn.



40. Voûte de l'église de Saint-Augustin (Portneuf), sculptée en 1816-17 par Pierre Séguin et Olivier Dugal, sculpteurs.



41. Vue de l'intérieur de Notre-Dame-des-Victoires après les travaux de 1888.



42. Vue de la façade vers 1880.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Note: les divers vocables de Notre-Dame-des-Victoires	5
AVANT PROPOS	7
Document I — Notre-Dame-des-Victoires en 1834	9
I. GUIDE	
A. Visite de l'extérieur	11
B. Visite de l'intérieur	21
II. ÉTUDE DE L'ÉDIFICE	
A. Le Régime français	
1. Emplacement	39
2. Début des travaux en 1688: Claude Baillif, architecte	45
3. L'oeuvre de Jean Maillou en 1723	51
4. Décor intérieur avant la Conquête	57
Document II: Extraits de l'inventaire des ornements de l'église de la basse-ville de Québec en 1742	59
B. Après la Conquête	
5. Reconstruction après la Conquête	63
6. Reconstruction de 1816: François Baillairgé, architecte et Pierre Séguin, sculpteur	67
7. Menaces de démolition et travaux de 1854-1860: Raphaël Giroux, architecte et sculpteur	71
8. Problématique de la restauration	77
RÉFÉRENCES ET NOTES	81
BIBLIOGRAPHIE	89
PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS	91

COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

Série ARCHITECTURE

- Maisons et églises du Québec
(XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles) Hélène Bédard
- Les églises de Charlesbourg Luc Noppen et John R. Porter
- La fin d'une époque Luc Noppen, Claude Thibault,
Jos.-P. Ouellet, architecte Pierre Filteau
- Comment restaurer une ancienne maison
québécoise Georges Léonidoff

Série ARTS ET MÉTIERS

- La poterie de Cap-Rouge Michel Gaumond
- Jean-Baptiste Roy-Audy Michel Cauchon
- Les tabernacles anciens du Québec
(des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles) Raymonde Gauthier

Série CULTURES AMÉRINDIENNES

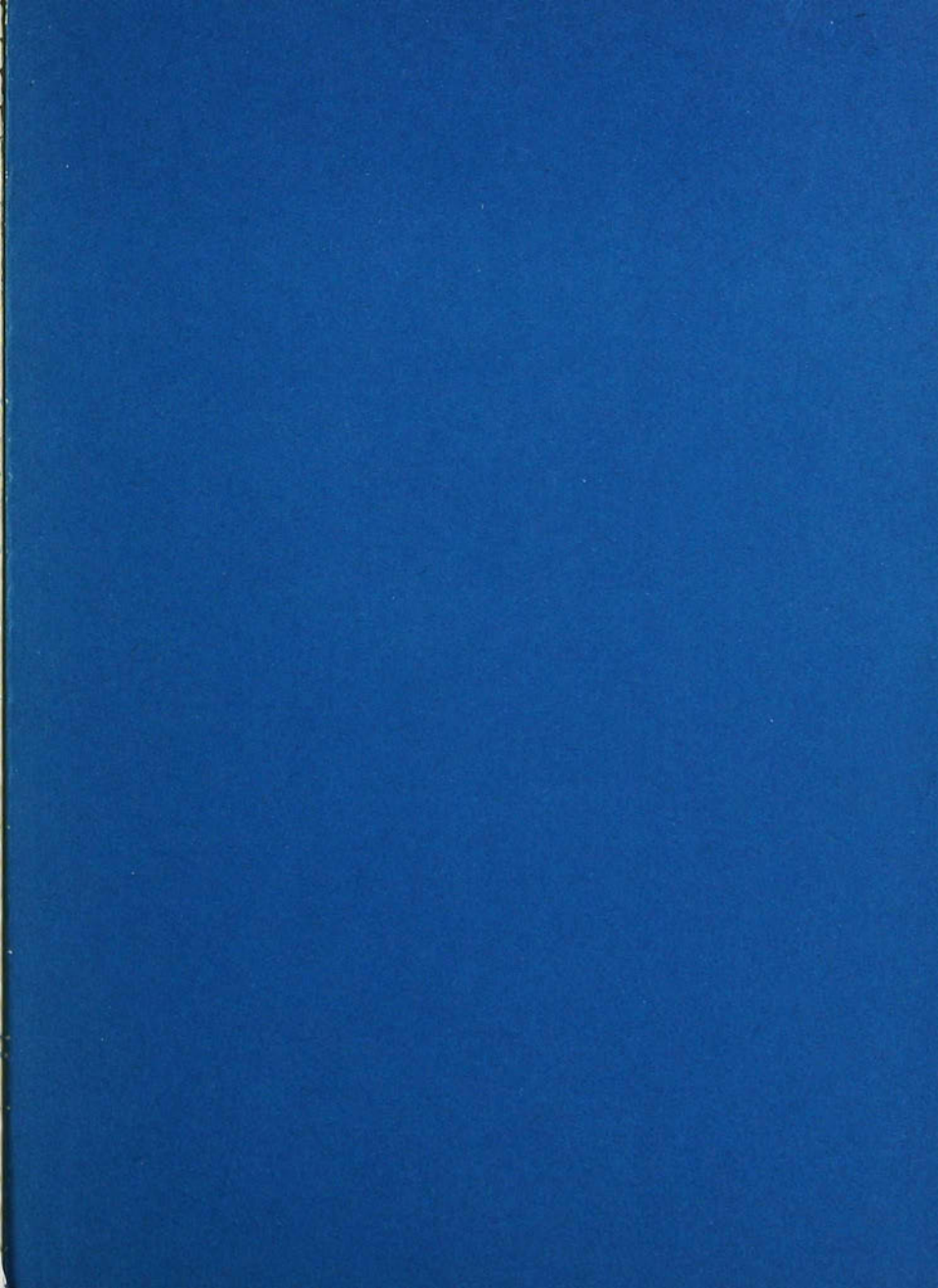
- Carcajou et sens du monde
(récits montagnais-naskapi) Rémi Savard
- Tshakapesh (récits montagnais-naskapi) Madeleine Lefebvre

Série PLACE ROYALE

- La Place Royale, ses maisons, ses habitants Michel Gaumond
- Place Royale, Its Houses and Their Occupants Michel Gaumond
- À la découverte du passé
(fouilles à la Place Royale) Michel Lafrenière
et François Gagnon

Série HISTOIRE

- Le siège de Québec (1759)
par trois témoins Jean-Claude Hébert





MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

BNQ



000 305 670

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

